



RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Assemblée nationale
du Québec



2008-2009

En couverture :

Couronne de fleurs de lys et de feuilles d'acanthé supportant l'éclairage
qui témoigne de la tenue de travaux parlementaires.



ASSEMBLÉE NATIONALE

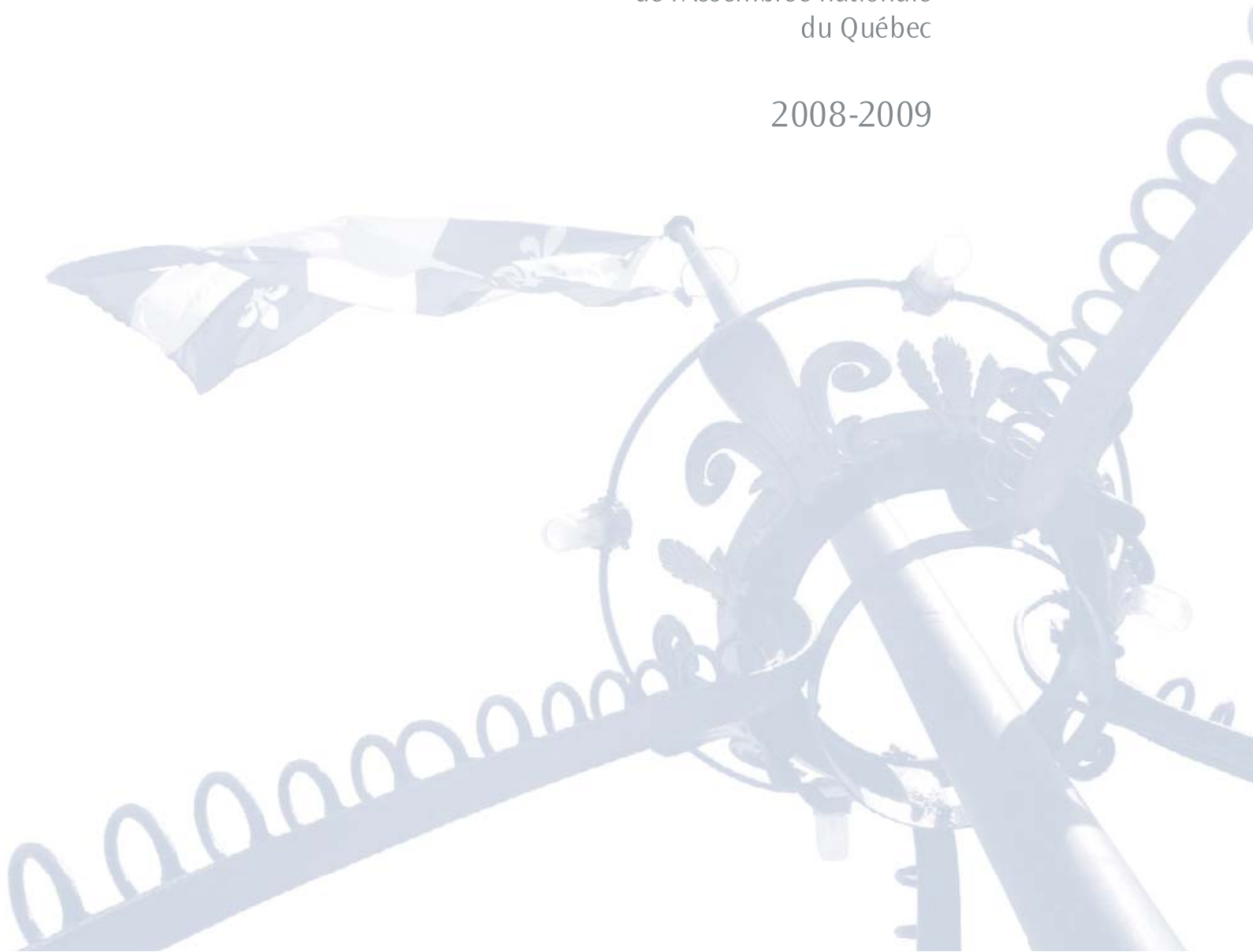
QUÉBEC

Place aux citoyens

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Assemblée nationale
du Québec

2008-2009



Cette publication a été réalisée
avec la collaboration des cadres
et du personnel de toutes les
unités administratives
de l'Assemblée nationale.
Les données présentées dans
ce rapport, sauf indication
contraire, font état des activités
de l'Assemblée nationale,
du 1^{er} avril 2008 au
31 mars 2009.

Direction

Jean Dumas

Coordination et rédaction

Noémie Cimon-Mattar

Comité de réalisation

Noémie Cimon-Mattar

Yves Girouard

Robert Jolicoeur

Lucie Laliberté

Anne-Marie Larochelle

Georges Rousseau

Révision

Francine Boivin Lamarche

Éliane de Nicolini

Michelle Lavoie

Traduction

Anglocom

Sylvia Ford

Direction artistique

Manon Paré

Réalisation graphique

Catherine Houle

Manon Paré

Photographies

Christian Chevalier, couverture, pages 12, 14, 40, 42, 44 à 47, 49 à 52, 54 à 56,
60, 61, 68, 76, 77 et faits saillants

François Asselin, page 76

Noémie Cimon-Mattar, page 76

Daniel Lessard, pages 43 et 68

Direction de la diffusion des débats, page 47

Stéphane Lévesque, page 46

Samuel Pignedoli, page 43

Kevin Thériault, page 43

Roch Thérioux, page 48

Marie-Ève Vézina, fait saillant «De la 38^e à la 39^e»

Société du 400^e anniversaire de Québec, page 50

Impression de la couverture : Imprimerie LithoChic

Cette publication est mise en ligne dans le site Internet
de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca

Dépôt légal – 2009

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 2-550-55915-3

ISSN 1492-5753

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS 2008-2009

MOT DU PRÉSIDENT

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'ASSEMBLÉE NATIONALE	9
La mission	10
La dissolution de l'Assemblée nationale	13
Les élections générales	13
Les députés de la 39 ^e législature	16
Le diagramme de l'Assemblée nationale au 31 mars 2009	18
 LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE	21
L'horaire des séances	22
Le bilan du travail à l'Assemblée nationale	23
Les commissions parlementaires	27
Un appui efficace au travail des députés	40
 LES CITOYENS	41
Des activités d'éducation et de recherche	42
Une Assemblée ouverte aux citoyens	48
Un lieu d'échanges	53
Des communications efficaces	55
 LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	59
Les relations multilatérales	60
Les relations bilatérales	63
La coopération interparlementaire	64
Les visites officielles	64
 LE PATRIMOINE	67
Le patrimoine documentaire	68
Le patrimoine immobilier et urbain	70
 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE	73
L'organigramme au 31 mars 2009	74
Le Bureau de l'Assemblée nationale	75
Le personnel	75
Les dépenses de l'Assemblée nationale	79
 ANNEXES	81



FAITS SAILLANTS

2008-2009



DE LA 38^E À LA 39^E LÉGISLATURE

La 38^e législature de l'Assemblée nationale a été dissoute le 5 novembre 2008 à la suite de la recommandation du premier ministre du Québec, ce qui a déclenché des élections générales qui ont eu lieu le 8 décembre. Ainsi, les débuts de la 39^e législature ont grandement sollicité les membres du personnel qui ont accueilli les 125 élus, leur ont dispensé des formations, ont organisé leur assermentation et les ont accompagnés dans leur installation, tant à l'hôtel du Parlement que dans leurs circonscriptions.

ÉLECTIONS DE DEUX PRÉSIDENTS



M. François Gendron

Le 14 juillet 2008, le 42^e président de l'Assemblée nationale depuis 1867, M. Michel Bissonnet, a annoncé sa démission après avoir exercé cette charge pendant un peu plus de cinq ans. Afin de pourvoir cette vacance, les députés de la 38^e législature ont procédé à l'élection d'un nouveau président le 21 octobre 2008, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires. Le député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, a alors été élu président de l'Assemblée nationale.

Puis, le 13 janvier 2009, au cours de la 1^{re} séance de la 39^e législature, M. Yvon Vallières, député de Richmond, a été élu président de l'Assemblée nationale par ses pairs.



M. Yvon Vallières

L'Assemblée souligne à sa façon le 400^e de Québec

L'année 2008 commémorant le 400^e anniversaire de Québec, l'Assemblée nationale a offert aux visiteurs une programmation spéciale, riche de 15 activités et publications. Création d'une chaire de recherche, expositions, publications de prestige, journée portes ouvertes, conférences, brunchs thématiques, table ronde, simulation parlementaire intergénérationnelle, nouveau centre des visiteurs : tout a été pensé pour commémorer les 400 ans de Québec et mettre en lumière les moments charnières de son histoire. L'Assemblée nationale souhaite remercier la population pour sa participation aux fêtes. *Ensemble, nous avons célébré nos 400 ans de traditions et d'institutions politiques !*



LES PARLEMENTAIRES ET LES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE SE RÉUNISSENT À QUÉBEC

Le président de l'Assemblée nationale du Québec et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Michel Bissonnet, a accueilli, du 1^{er} au 8 juillet 2008, la XXXIV^e Session de l'APF, en marge de laquelle s'est exceptionnellement tenue une Conférence des présidents d'Assemblée annuelle parlementaire de la Francophonie. Cette rencontre des représentants des parlements et Assemblées des États ou des communautés totalement ou partiellement francophones a enregistré une participation record de plus de 50 sections et d'environ 450 délégués. ➤



30^E ANNIVERSAIRE DE LA TÉLÉDIFFUSION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le 3 octobre 2008 est une date importante dans l'histoire du Canal de l'Assemblée, puisque 30 ans plus tôt, s'amorçait la télédiffusion en direct des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale. Pour souligner ce grand pas, le Canal a présenté une programmation spéciale rediffusant intégralement la première période des affaires courantes, télédiffusée en 1978. De plus, le Canal a diffusé toutes les premières périodes de questions et réponses orales des législatures suivantes, témoignant ainsi des grands enjeux politiques des trois dernières décennies. Cet anniversaire a aussi représenté l'occasion de mettre en valeur l'évolution de la télédiffusion des débats. Le Canal diffuse aujourd'hui la plupart des activités parlementaires et institutionnelles de l'Assemblée ainsi que des productions internes de grande qualité, dont la série *Mémoires de députés*. ➤



UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE S'ADRESSE AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 17 octobre 2008, les membres de l'Assemblée nationale ont reçu le président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, qui a écrit une nouvelle page d'histoire en prenant la parole devant eux, à la salle de l'Assemblée nationale. Cette visite historique coïncidait avec la tenue du XII^e Sommet de la Francophonie, à Québec.

Au nom de tous les parlementaires québécois, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Fatima Houda-Pepin, a remis à M. Sarkozy la Médaille du Président. Le passage de ce dernier à l'Assemblée nationale a marqué une année faste en célébrations pour les Québécoises et les Québécois. ➤



MOT DU PRÉSIDENT

Je suis très heureux de vous présenter le *Rapport d'activité de l'Assemblée nationale du Québec 2008-2009*. Mieux faire connaître le rôle du député et se rapprocher des citoyens sont demeurés les éléments clés qui ont guidé les actions de l'Assemblée au cours de la dernière année. Ce document est donc une occasion privilégiée de mettre en relief le travail fait par les députés et par le personnel administratif de l'institution.

Tout d'abord, ce rapport rend compte des travaux réalisés par les députés, essentiels au caractère démocratique de notre société, tant à l'Assemblée nationale qu'en commission parlementaire. Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2009, le travail parlementaire a été interrompu par le déclenchement d'élections générales, le 8 décembre. Trente-sept nouveaux députés ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale. De plus, mes pairs m'ont fait l'honneur de m'élire 44^e président de l'Assemblée nationale. Je les remercie de m'avoir ainsi confié des fonctions de première importance dans notre système parlementaire.

L'année a également été marquée par la programmation spéciale que l'Assemblée nationale a mise sur pied pour le 400^e anniversaire de Québec. À travers ces activités, nos simulations parlementaires et nos programmes d'accueil, l'Assemblée a accru ses efforts pour se rendre toujours plus accessible aux citoyens.

Par ailleurs, le rapport d'activité témoigne du rayonnement de l'Assemblée sur la scène internationale, relatant l'accueil d'activités majeures, telles que celles de la Francophonie et plusieurs autres activités en marge : une belle démonstration des relations fructueuses de notre Parlement sur les plans interparlementaire et international.

Je souhaite que la lecture de ce dixième rapport soit pour vous l'occasion de saisir la diversité des réalisations de l'Assemblée nationale du Québec.



Yvon Vallières

Président de l'Assemblée nationale du Québec



« l'Assemblée a accru
ses efforts pour se rendre
toujours plus accessible
aux citoyens »

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



« Une année marquante sur tous les points, qui a contribué, encore une fois, à faire connaître davantage l'Assemblée nationale... »

C'est avec fierté que je joins ma voix à celle du président de l'Assemblée nationale pour vous présenter ce dixième rapport d'activité qui dresse le bilan des travaux parlementaires et des réalisations de l'Assemblée nationale au cours du dernier exercice financier.

Je tiens d'entrée de jeu à remercier le personnel de l'Assemblée, sollicité par une année fort chargée, tant par les mesures particulières et les actions engendrées par les élections générales que par notre association aux fêtes du 400^e anniversaire de Québec.

En effet, inscrite sous le signe du 400^e de Québec, l'année 2008-2009 a été caractérisée par un éventail d'activités proposées dans une programmation spéciale conçue pour l'occasion. Accueil de dignitaires, lancements de volumes de prestige, expositions thématiques, spectacle du 400^e, autant de rendez-vous qui ont permis de souligner à notre façon cet événement exceptionnel.

Ce rapport met donc un terme à une année fort remplie en activités parlementaires et en célébrations, une année marquante sur tous les points, qui a contribué, encore une fois, à faire connaître davantage l'Assemblée nationale à la population et, conséquemment, à la faire rayonner à l'étranger.

Bonne lecture !

A stylized, handwritten signature in black ink, which appears to read 'François Côté'.

François Côté

Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

L'ASSEMBLÉE
NATIONALE



L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale et le lieutenant-gouverneur constituent le Parlement du Québec. Ce Parlement assume tous les pouvoirs qui sont attribués à la législature du Québec (Loi sur l'Assemblée nationale du Québec).

LA MISSION

L'Assemblée nationale du Québec constitue l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de débattre de diverses questions et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont aussi pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, entre autres, à l'occasion de la période des questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public. La durée du mandat collectif de ces députés, appelée « législature », est prévue dans la Constitution et ne peut dépasser cinq ans.

LES TROIS POUVOIRS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

POUVOIR LÉGISLATIF	POUVOIR EXÉCUTIF	POUVOIR JUDICIAIRE
Étudie, discute, modifie et vote les lois. Exerce un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif. Débat de questions d'intérêt public.	Détermine les politiques qui guident l'action de l'État. Administre et dirige l'État en conformité avec les lois votées par le pouvoir législatif.	Interprète les lois votées par le pouvoir législatif. Décide si un citoyen ou un groupe a agi ou non en conformité avec la loi.
▼	▼	▼
Parlement	Gouvernement	Tribunaux



Les élections partielles

Une élection partielle se déroule dans une circonscription électorale afin de pourvoir une vacance occasionnée par la démission ou le décès d'un député ou encore à la suite d'une décision judiciaire. Lorsqu'un siège devient vacant, un décret du gouvernement ordonnant la tenue d'une élection doit être transmis au Directeur général des élections, au plus tard six mois à compter du premier jour de la vacance.

En vertu d'un décret du gouvernement daté du 9 avril, des élections partielles ont eu lieu le 12 mai 2008 dans les circonscriptions de Pointe-Aux-Trembles, Hull et Bourget, à l'issue desquelles M^{mes} Nicole Léger (PQ) et Maryse Gaudreault (PLQ) ainsi que M. Maka Kotto (PQ) ont été proclamés élus par le Directeur général des élections. Une seconde élection partielle s'est déroulée dans la circonscription de Jean-Talon, le 24 septembre, et a été remportée par M. Yves Bolduc (PLQ).

Les démissions

Cinq députés ont démissionné en 2008-2009. Il s'agit de :



M. Roch Cholette (PLQ) circonscription de Hull
Élu pour la première fois : 30 novembre 1998
Date de la démission : 9 avril 2008



M. Philippe Couillard (PLQ) circonscription de Jean-Talon
Élu pour la première fois : 14 avril 2003
Date de la démission : 25 juin 2008



M. Michel Bissonnet (PLQ) circonscription de Jeanne-Mance–Viger
Élu pour la première fois : 13 avril 1981
Date de la démission : 24 septembre 2008



M. Russell Copeman (PLQ) circonscription de Notre-Dame-de-Grâce
Élu pour la première fois : 12 septembre 1994
Date de la démission : 22 octobre 2008



M. Mario Dumont (ADQ) circonscription de Rivière-du-Loup
Élu pour la première fois : 12 septembre 1994
Date de la démission : 6 mars 2009

Les députés ayant changé d'appartenance politique :

Deux députés ont changé d'appartenance en 2008. Il s'agit de :



M. Pierre-Michel Auger circonscription de Champlain
Élu pour la première fois : 26 mars 2007
Date du changement d'appartenance : le 23 octobre 2008
De l'Action démocratique du Québec vers le Parti libéral du Québec



M. André Riedl circonscription d'Iberville
Élu pour la première fois : 26 mars 2007
Date du changement d'appartenance : 23 octobre 2008
De l'Action démocratique du Québec vers le Parti libéral du Québec



L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le président du conseil d'administration de la Société du 400^e anniversaire de Québec, M. Jean Leclerc, a remis le médaillon commémoratif du 400^e de Québec au président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet.

Le président de l'Assemblée décoré du médaillon commémoratif du 400^e de Québec

Le 2 juillet 2008, le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a reçu le médaillon commémoratif du 400^e anniversaire de Québec des mains du président du conseil d'administration de la Société du 400^e anniversaire de Québec, M. Jean Leclerc, et de celles du directeur général de la Société, M. Daniel Gélinas. Ceux-ci ont tenu à souligner son engagement et l'importance qu'il a accordée aux célébrations du 400^e en prenant l'initiative d'élaborer une programmation riche et dynamique à deux volets : l'un, axé sur l'accueil des citoyens, le divertissement et la culture, l'autre, consacré à l'histoire et à la recherche. M. Bissonnet a également été fait grand officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, le 13 juillet 2008.

La démission du président de l'Assemblée, M. Michel Bissonnet

Le 14 juillet 2008, M. Michel Bissonnet a avisé le secrétaire général de l'Assemblée de sa démission immédiate à titre de président de l'Assemblée nationale, quittant ainsi ses fonctions de président qu'il occupait depuis le 4 juin 2003. Il a également démissionné de son poste de député le 24 septembre 2008.

L'élection du nouveau président de la 38^e législature, M. François Gendron

À la reprise des travaux de la première session de la 38^e législature, les parlementaires ont élu leur nouveau président selon le mode de scrutin secret, en vertu des règles temporaires adoptées pour la circonstance par les membres de l'Assemblée nationale. Deux candidats avaient posé leur candidature, l'un issu du groupe formant le gouvernement et l'autre du deuxième groupe d'opposition. Au terme d'un premier tour de scrutin, le député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, a été déclaré élu président de l'Assemblée nationale du Québec. C'était la quatrième fois depuis 1999 qu'était élu un président selon ce mode de scrutin.

Le saviez-vous?

Le mode du scrutin secret

a aussi été utilisé à l'occasion des élections qui ont eu lieu le 2 mars 1999, le 12 mars 2002 et le 8 mai 2007. Selon des règles temporaires adoptées à chacune des élections, les députés peuvent se porter candidats à la charge de président en produisant une déclaration de candidature au plus tard à midi le jour précédant la séance consacrée à l'élection. Si un seul député est candidat à la charge de président, celui-ci est proclamé élu.



LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 5 novembre 2008, le Conseil des ministres a adopté deux décrets sur recommandation du premier ministre : le premier ordonnait la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'une nouvelle assemblée, le 13 janvier 2009 ; le second enjoignait au Directeur général des élections de tenir des élections générales le 8 décembre 2008. Le lieutenant-gouverneur a ensuite signé les proclamations royales donnant effet aux décrets, mettant ainsi fin à la 38^e législature.

À la suite d'une dissolution de l'Assemblée, les députés cessent d'être investis de leur mandat, mais les ministres restent en fonction tant que leurs successeurs ne sont pas désignés. Le président et les trois vice-présidents demeurent également en fonction jusqu'à ce qu'ils soient réélus ou remplacés par la nouvelle Assemblée. Quant aux travaux parlementaires, la dissolution a pour effet de rendre caducs les actes de procédure en cours et les projets de loi qui n'ont pas été adoptés.

Une nouvelle législature : la 39^e

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

À l'occasion des élections générales du 8 décembre 2008, les Québécois ont élu 125 députés devant les représenter au cours de la 39^e législature. De ce nombre, 37 ont été élus pour la première fois et 12 ont fait un retour après une interruption de leur carrière parlementaire. Sur les 123 députés en fonction à la dissolution à l'Assemblée, 76 ont été réélus, alors que 9 ne se sont pas représentés et que 38 ont été défaits. À l'issue de ces élections générales, la nouvelle composition de l'Assemblée nationale était la suivante :

	Nombre de sièges
Parti libéral du Québec	66
Parti québécois	51
Action démocratique du Québec	7
Québec solidaire	1





L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Proclamation royale

C'est le Secrétariat de l'Assemblée qui rédige les proclamations royales pour la signature du lieutenant-gouverneur. Celles-ci doivent être rigoureusement conformes au contenu des décrets émis par le Conseil des ministres et porter le grand sceau de la province de Québec.

Le secrétaire général de l'Assemblée indique, au bas du texte des lettres patentes qui doivent être signées par le lieutenant-gouverneur, les mots «Par ordre» suivis de sa signature, et il fait publier le texte des proclamations dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le saviez-vous?

Pour pouvoir siéger à l'Assemblée nationale, **un député doit prêter deux serments**. Le premier découle de la Loi constitutionnelle de 1867 et se lit comme suit :

« Je, [nom du député], jure [déclare solennellement] que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth II. »

Le deuxième, qui est prêté en vertu des dispositions de la Loi sur l'Assemblée nationale, a comme libellé : « Je, [nom du député], déclare sous serment que je serai loyal envers le peuple du Québec et que j'exercerai mes fonctions de député avec honnêteté et justice dans le respect de la constitution du Québec. »

Démission du chef du 2^e groupe d'opposition, M. Mario Dumont

Le 6 mars 2009, le chef de l'Action démocratique du Québec et député de Rivière-du-Loup, M. Mario Dumont, a annoncé par lettre sa démission, à la fois comme chef de parti et comme député. Élu pour la première fois en 1994 député de l'Action démocratique du Québec dans Rivière-du-Loup, il a conservé son titre jusqu'en 2009, en plus de remplir les fonctions de chef de l'opposition officielle, du 4 avril 2007 au 5 novembre 2008.

L'assermentation des députés

La prestation du serment est un des événements les plus importants de la vie parlementaire. Elle est la porte d'entrée du privilège le plus précieux pour un député, celui de la liberté de parole et son corollaire, l'immunité parlementaire à la salle de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un acte solennel, d'un engagement sur l'honneur de celui qui le prête d'être fidèle à l'autorité, de respecter la volonté du peuple et d'agir en toute honnêteté et justice pour le bénéfice de ses concitoyens.

Après avoir prêté serment devant le secrétaire général de l'Assemblée nationale, le député signe le Registre des serments de l'Assemblée nationale. Puis, il reçoit la Médaille du député sur le revers de laquelle figure le serment de loyauté envers le peuple du Québec ainsi que l'épinglette du parlementaire qui l'identifie en tant que député. Les députés de la 39^e législature ont prêté serment au cours de cinq cérémonies qui se sont déroulées en décembre 2008 et en janvier 2009.

L'accueil des députés

Les élections générales marquent le début de la vie parlementaire pour les candidats nouvellement élus. Au lendemain du scrutin, l'Assemblée nationale met en oeuvre une importante opération visant l'adaptation harmonieuse de ces députés à leurs nouvelles fonctions.

Dans les jours suivant les élections générales du 8 décembre 2008, des membres du personnel de l'Assemblée nationale ont communiqué avec eux pour leur fournir l'information essentielle aux décisions qu'ils devaient prendre durant les premières semaines de leur mandat.

En outre, dès le 19 décembre 2008, les parlementaires, leur conjoint ou conjointe et leur personnel ont été conviés à des journées d'accueil et de formation concernant le fonctionnement de l'Assemblée, l'organisation des travaux parlementaires, les conditions de travail et les services qui leur sont offerts par l'administration de l'Assemblée nationale.

L'élection du président et des vice-présidents de la 39^e législature

Après les élections générales, les députés doivent élire un président dont le rôle consiste à diriger les travaux de l'Assemblée, d'en administrer les services et de la représenter dans ses relations avec les autres parlements. Le 13 janvier 2009, M. Yvon Vallières, député de Richmond, a été élu président de l'Assemblée nationale. Trois vice-présidents, deux provenant du parti ministériel, l'autre de l'opposition officielle, ont à leur tour été élus : M^{me} Fatima Houđa-Pepin, députée de La Pinière, ainsi que MM. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis, et François Gendron, député d'Abitibi-Ouest.

Les rôles du député : législateur, contrôleur et intermédiaire

L'activité première du député est de participer au processus **législatif**. En tant que législateur, il étudie, analyse et vote les projets de loi à l'Assemblée nationale. Ce rôle se joue en plusieurs étapes, tant à l'Assemblée qu'en commission parlementaire.

De plus, le député dispose de plusieurs moyens pour **contrôler** les actes du gouvernement. Mentionnons, entre autres, la possibilité d'interroger les ministres sur des sujets d'actualité au cours de la période des questions et réponses orales ainsi que l'étude des activités et de la gestion des ministères et organismes en commission. Il intervient notamment à l'occasion des consultations publiques en commission parlementaire sur les principaux enjeux de société.

Enfin, il exerce un rôle d'**intermédiaire** entre les citoyens et l'administration publique. Le député représente les électeurs de sa circonscription. À ce titre, il défend leurs intérêts et fait valoir leurs besoins auprès de l'appareil gouvernemental.



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens



YVON VALLIÈRES
Président
Richmond



FATIMA HOUDA-PEPIN
Première vice-présidente
La Pinière



JACQUES CHAGNON
Deuxième vice-président
Westmount-Saint-Louis



FRANÇOIS GENDRON
Troisième vice-président
Abitibi-Ouest

2008



PAULINE MAROIS
Chef de l'opposition officielle
Charlevoix



STÉPHANE BÉDARD
Leader
Chicoutimi



AGNÈS MALTAIS
Leader adjointe
Taschereau



NICOLE LÉGER
Whip
Pointe-aux-Trembles



MARJOLAIN DUFOUR
Whip adjoint
René-Lévesque



MARTIN LEMAY
Président du caucus
Sainte-Marie-Saint-Jacques



JEAN-MARTIN AUSSANT
Nicolet-Yamaska



DENISE BEAUDOIN
Mirabel



LOUISE BEAUDOIN
Rosemont



STÉPHANE BERGERON
Verchères



PASCAL BÉRUBÉ
Matane



YVES-FRANÇOIS BLANCHET
Drummond



CAMIL BOUCHARD
Vachon



ÉTIENNE-ALEXIS BOUCHER
Johnson



MARIE BOULLÉ
Iberville



NOËLLA CHAMPAGNE
Champlain



BENOÎT CHARETTE
Deux-Montagnes



ALEXANDRE CLOUTIER
Lac-Saint-Jean



CLAUDE COUSINEAU
Bertrand



PIERRE CURZI
Bords-du-Salmon



DANIELLE DOYÉ
Matapédia



BERNARD DRAINVILLE
Marie-Victorin



LUC FERLAND
Ungava



SYLVAIN GAUDREAU
Jonquière



RENÉ GAUVREAU
Groulx



NICOLAS GIRARD
Gouin



VÉRONIQUE HIVON
Joliette



MAKA KOTTO
Bourget



LISETTE LAPOINTE
Crémazie



GUY LECLAIR
Beauharnois



FRANÇOIS LEGAULT
Roussseau



MARIE MALAVOY
Taillon



SCOTT MCKAY
L'Assomption



SYLVAIN PAGÉ
Labelle



ÉMILIEN PELLETIER
Saint-Hyacinthe



IRVIN PELLETIER
Rimouski



CLAUDE PINARD
Saint-Maurice



CAROLE POIRIER
Hochelaga-Maisonneuve



DANIEL RATTHÉ
Blainville



FRANÇOIS REBELLO
La Prairie



LORRAINE RICHARD
Duplessis



MONIQUE RICHARD
Marguerite-D'Youville



GILLES ROBERT
Prévost



SYLVAIN SIMARD
Richelieu



BERTRAND ST-ARNAUD
Chambly



MATHIEU TRAVERSY
Terrebonne



GUILLAUME TREMBLAY
Masson



DENIS TROTTIER
Roberval



DAVE TURCOTTE
Saint-Jean



ANDRÉ VILLENEUVE
Berthier



MARIO DUMONT*
Rivière-du-Loup



FRANÇOIS BONNARDEL
Shefford



ÉRIC CAIRE
La Peltre



GÉRARD DELTEIL
Chauveau



JANVIER GRONDIN
Beauce-Nord



MARC PICARD
Chutes-de-la-Chaudière



SYLVIE ROY
Lotbinière



AMIR KHADIR
Mercier

* Député ayant démissionné avant le 31 mars 2009

LE DIAGRAMME DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU 31 MARS 2009

Pigeon	Matte	Mamelonet	Lehouillier	Huot
<i>Charlesbourg</i>	<i>Portneuf</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Lévis</i>	<i>Vanier</i>

Drolet	Diamond	Chevarie	Charbonneau	Carrière	Billette	Vallée
Jean-Lesage	Maskinongé	Îles-de-la-Madeleine	Mille-Îles	Chapleau	Huntingdon	Gatineau

Sklavounos	Ouellette	Gonthier	Gaudreault	Dubourg	Reid	Paquet
Laurier-Dorion	Chomedey	Mégantic-Compton	Hull	Viau	Orford	Laval-des-Rapides

Beaudoin	Bérubé
Mirabel	Matane

Bergeron	Verchères
Richard	Uppliss

Girard	Gouin
--------	-------

Morin	L'Écuyer
Montagny- L'Islet	Pontiac

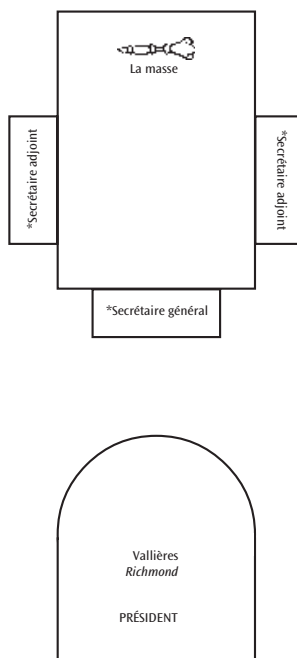
Bernier	Bernard
Montmorency	Rouyn- Noranda- Témiscamingue

Bachand	Quimet
<i>Arthabaska</i>	<i>Marquette</i>

Gautrin	Bergman
Verdun	D'Arcy-McGee

Kelley	Marceau
Jacques-Carter	Vaudreuil

Paradis	Marsan	Charlebois
Brome-Missisquoi	Robert-Baldwin	Soulanges



- *Sergent
d'armes

* Fonctionnaires

Qui sont nos députés de la 39^e législature ?

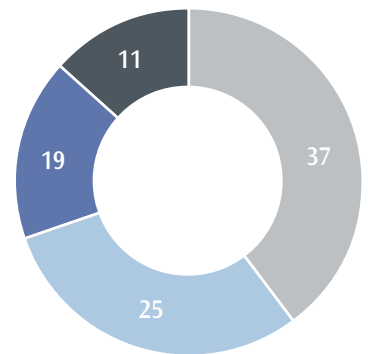
Au 31 mars 2009, les femmes, au nombre de 37, occupaient 29,6 % de l'ensemble des sièges à l'Assemblée nationale. Treize d'entre elles siégeaient au Conseil des ministres, formant ainsi 48,1 % de l'exécutif.

Les principales fonctions exercées par les députés avant leur élection se présentaient comme suit :

Principaux domaines de formation des députés

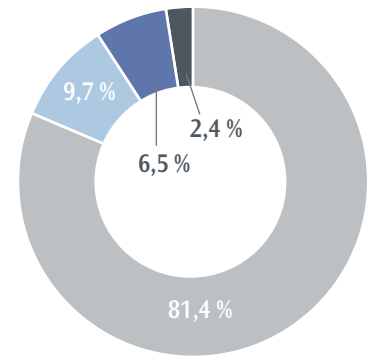
- Administration et gestion
- Droit
- Science politique
- Enseignement, pédagogie, sciences de l'éducation

*Une même personne peut avoir travaillé dans deux domaines



Formation scolaire des députés

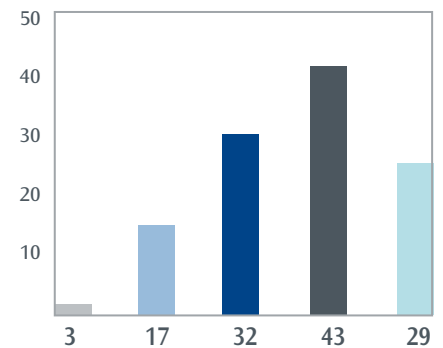
- Universitaire
- Secondaire et formation professionnelle
- Collégiale
- École normale



Âge des députés

- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- 60 ans et plus

Moyenne d'âge : 51 ans et 2 mois





L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La moyenne d'années d'expérience comme député à l'Assemblée nationale est de 5 ans et 7 mois.

Expérience parlementaire des députés

Répartition des députés selon le nombre de mandats

1 mandat.....	37
2 mandats.....	32
3 mandats.....	22
4 mandats.....	15
5 mandats.....	10
6 mandats.....	1
7 mandats.....	4
8 mandats.....	0
9 mandats.....	3

Moyenne d'expérience comme député à l'Assemblée nationale :
5 ans et 7 mois

Trente-quatre députés ont acquis une expérience antérieure dans un poste électif dans un domaine municipal ou scolaire. Ainsi, on compte 14 anciens maires parmi les députés actuels. En outre, trois députés ont précédemment siégé à la Chambre des communes du Canada.

Composition de l'Assemblée nationale selon le sexe

Femmes

37 députés	29,8 % de l'ensemble
Moyenne d'âge :	52 ans et 8 mois
Expérience parlementaire moyenne :	5 ans et 11 mois

Hommes

87 députés	70,2 % de l'ensemble
Moyenne d'âge :	50 ans et 7 mois
Expérience parlementaire moyenne :	5 ans et 6 mois

LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Pendant leur mandat, les députés sont appelés à débattre d'une variété de questions sur les affaires publiques du Québec. Divers moyens sont à leur disposition afin de leur permettre d'étudier une question portant sur un enjeu sociétal et de participer pleinement aux travaux parlementaires. Les débats à l'Assemblée nationale et en commission se déroulent selon un ensemble de règles issues du parlementarisme britannique, qui garantissent la liberté d'expression des élus et leur droit de regard sur les affaires de l'État.

Le saviez-vous?

En 2008-2009, plus de 8700 personnes ont assisté aux débats des parlementaires à la salle de l'Assemblée nationale et 4400 aux travaux des commissions parlementaires.

L'HORAIRE DES SÉANCES

Le Règlement de l'Assemblée nationale établit le calendrier des travaux parlementaires, qui prévoit deux périodes annuelles où l'Assemblée se réunit, soit au printemps et à l'automne. La période du printemps se déroule du deuxième mardi de mars jusqu'au 23 juin au plus tard. Celle de l'automne débute le troisième mardi d'octobre et se poursuit jusqu'au 21 décembre au plus tard.

Au printemps comme à l'automne, l'Assemblée siège selon deux rythmes distincts : celui de la période de travaux ordinaires et celui de la période de travaux intensifs. Le tableau suivant illustre l'horaire de l'Assemblée selon la période de l'année :

Horaire des séances de l'Assemblée nationale		
Horaire	Période de travaux ordinaires 2 ^e mardi de mars au 24 mai - 3 ^e mardi d'octobre au 24 novembre	Période de travaux intensifs 25 mai au 23 juin - 25 novembre au 21 décembre
Lundi *		
Mardi Mercredi Jeudi	10 h à 12 h 14 h à 18 h	10 h à 13 h 15 h à 18 h 20 h à 0 h
Vendredi		

* L'Assemblée peut décider de siéger le lundi sur proposition du leader du gouvernement.

En dehors des moments prévus au règlement, l'Assemblée se réunit en séances extraordinaires, sur demande du premier ministre. Cette demande est adressée au président ou, en son absence, au secrétaire général.

Quant aux commissions parlementaires, elles peuvent se réunir tout au long de l'année, du lundi au vendredi, aux heures prévues au règlement.

LE BILAN DU TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE (38^e ET 39^e LÉGISLATURES)

Séances de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires

Au cours de l'année 2008-2009, 60 séances se sont déroulées à l'Assemblée et 277 en commission parlementaire. Le tableau ci-dessous en présente les détails :

	ASSEMBLÉE		COMMISSIONS	
	Séances	Heures	Séances	Heures
Avril 2008	14	33 h 29	80	255 h 36
Mai	14	52 h 37	49	134 h 51
Juin	12	61 h 10	49	133 h 19
Juillet	0	-	0	0 h
Août	0	-	3	14 h 07
Septembre	0	-	18	79 h
Octobre	6	25 h 48	40	171 h 43
Novembre	1	3 h 41	5	10 h 56
Élections générales, le 8 décembre 2008				
Janvier 2009	3	13 h 40	11	1 h 01
Février	0	-	1	2 h 04
Mars	10	52 h 44	17	38 h 20
TOTAL	60	243 h 09	277	840 h 57

Ces chiffres concernent la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, incluant trois séances extraordinaires les 13, 14 et 15 janvier 2009.

Le saviez-vous?

C'est le **Secrétariat de l'Assemblée** qui constitue les dossiers des séances de l'Assemblée à l'intention du président et de ses conseillers en plus de rédiger et publier, dans les deux langues officielles du Canada, le Feuilleton et Préavis ainsi que le Procès-verbal de chacune des séances. En outre, il rédige et traduit des rapports périodiques en vue de leur publication dans des revues parlementaires canadiennes.



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Déroulement d'une séance à l'Assemblée nationale

Une séance de l'Assemblée comporte deux périodes distinctes : les affaires courantes et les affaires du jour.

La période des affaires courantes	La période des affaires du jour
La période des affaires courantes est composée de neuf rubriques consacrées à l'information que donne le gouvernement à l'Assemblée nationale. L'un des moments forts est sans contredit la période des questions et réponses orales qui, elle, a lieu chaque jour de séance. Les rubriques de cette période sont abordées selon l'ordre suivant : 1. les déclarations ministérielles 2. la présentation de projets de loi 3. le dépôt de documents 4. les interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel 5. les questions et réponses orales 6. les votes reportés 7. les motions sans préavis 8. les avis touchant les travaux des commissions 9. les renseignements sur les travaux de l'Assemblée.	La période des affaires du jour est consacrée principalement aux débats sur les projets de loi à l'une des étapes de leur étude. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond. Les cinq rubriques de cette période doivent être abordées selon l'ordre suivant : 1. les affaires prioritaires 2. les débats d'urgence 3. les débats sur les rapports de commissions 4. les autres affaires inscrites au feuilletton 5. les affaires inscrites par les députés de l'opposition.

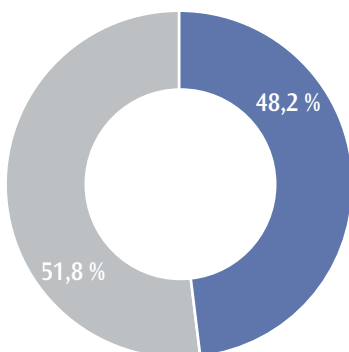
Les questions et réponses orales

Cette rubrique est sans nul doute la plus connue des citoyens. Au cours de cette période de 45 minutes, les députés peuvent questionner les ministres sur des affaires d'intérêt public qui présentent un caractère d'actualité et qui relèvent de leur compétence ou de celle du gouvernement.

44 h 25 minutes ont été consacrées aux questions et réponses orales

Le nombre de questions posées s'est réparti ainsi :

- questions principales : **642**
- questions complémentaires : **689**



Quelques notions sur les affaires courantes

Les déclarations ministérielles - Un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée sur tout sujet qu'il considère comme pertinent, par exemple, l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement à un événement particulier.

La présentation de projets de loi - C'est au moment des affaires courantes que l'on présente un projet de loi. À cette étape, les députés ne se prononcent pas sur la teneur du texte, mais ils acceptent simplement d'en être saisis afin de l'étudier au cours des étapes ultérieures du processus législatif.

En 2008-2009, 287 motions sans préavis ont été adoptées. Elles portaient sur des sujets tels que :

- la contribution exceptionnelle des nations autochtones au développement du Québec
 - la Journée internationale de la Francophonie
 - le 30^e anniversaire du Conseil supérieur de la langue française.
-

Quelques notions sur les affaires du jour

Les affaires prioritaires - Ces affaires, comme leur nom l'indique, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre, vient au premier rang des affaires prioritaires de même que les discours des chefs des groupes parlementaires ou de leurs représentants au cours du débat qui s'ensuit. Parmi les autres affaires prioritaires, mentionnons le discours sur le budget et les motions de censure.

Les débats d'urgence - Tout député peut demander un débat d'urgence. Le président l'autorise s'il juge que la demande porte sur un sujet précis et d'une importance particulière, qui relève de l'Assemblée et ne peut être discuté autrement.

Les débats sur les rapports de commissions - Les rapports de commissions qui contiennent des recommandations sont inscrits au Feuilleton immédiatement après leur dépôt à l'Assemblée et doivent être pris en considération dans les 15 jours suivants.

Les autres affaires inscrites au Feuilleton et préavis - C'est à ce moment que l'Assemblée procède aux différentes étapes de l'étude d'un projet de loi, notamment l'adoption du principe, la prise en considération du rapport de commission qui a étudié le projet de loi et l'adoption du projet de loi.

Seul un ministre peut présenter un projet de loi ayant des incidences financières. Cependant, hormis cette exception, tout député a le droit de présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale. Il peut compter sur les services juridiques et législatifs de l'Assemblée afin de le préparer.

Quelques chiffres en 2008-2009

- Une seule déclaration ministérielle a été faite, par le premier ministre. Elle portait sur le dépôt du rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- En tout, 658 documents ont été déposés à l'Assemblée, dont des décisions du Bureau de l'Assemblée, des rapports annuels des ministères et organismes publics, des rapports de commissions ainsi que des pétitions.

Le saviez-vous?

Le répertoire législatif 2008 de l'Assemblée nationale constitue un sommaire de l'activité législative au cours de la dernière année. On y trouve une fiche descriptive de toutes les lois publiques, un tableau des modifications apportées à ces lois, la liste des lois publiques par ministère ou par secteur et un index alphabétique des lois publiques.



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE



Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires



Lancée en novembre 2007, dans le contexte du programme spécial des fêtes du 400^e anniversaire de Québec à l'Assemblée nationale, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires a amorcé ses travaux en confiant à des chercheurs plusieurs projets de recherche. Ces projets portent sur des sujets tels que le déclin de la participation électorale et la procédure d'examen des crédits budgétaires, menés respectivement pour le compte du Directeur général des élections et le Vérificateur général du Québec.

À l'été 2008, M. Louis Massicotte, le titulaire de la chaire, a par ailleurs pris la parole à Québec au cours de la Conférence des présidents d'Assemblée de la Francophonie, la Conférence des registraires et commissaires au lobbyisme et la Conférence des secrétaires généraux des parlements de la Francophonie. De plus, M. Massicotte a participé au colloque Enjeux et transformation de la démocratie au Canada à l'Institut d'Études politiques de Grenoble, toujours à l'été 2008. Enfin, il a été invité à titre d'expert à un séminaire portant sur les critères d'évaluation de la réalité démocratique des parlements dans l'espace francophone, tenu le 23 mars 2009 à Fribourg, en Suisse. Il a également rencontré, à Paris, le directeur du Service des affaires internationales et de Défense à l'Assemblée nationale française, M. Paul Dannaud, et le secrétaire général administratif de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Jean-Yves Pauti.

Au cours de 2008-2009, l'Assemblée nationale a adopté 35 projets de loi, soit :

38^e législature

- 28 parrainés par des ministres, dont 79 % adoptés à l'unanimité et
- 5 d'intérêt privé, tous adoptés à l'unanimité.

En moyenne, 111 jours se sont écoulés entre la présentation de ces projets de loi et leur adoption.

39^e législature

- 2 parrainés par des ministres, dont 50 % adoptés à l'unanimité.

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Les parlementaires accomplissent une partie considérable de leur travail, non pas à l'Assemblée nationale, mais au sein des commissions parlementaires, où ils exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement. Ces commissions regroupent des députés des diverses formations politiques qui composent l'Assemblée nationale et sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence. C'est en commission que la population peut se faire entendre lors des consultations publiques sur les projets de loi ou les grands débats qui ont cours au sein de la société. C'est aussi en commission que les députés étudient les projets de loi en profondeur, scrutent l'activité des ministères et des organismes gouvernementaux, étudient les crédits budgétaires du gouvernement et peuvent choisir, de leur propre initiative, d'étudier toute question liée à leur champ de compétence.

Il existe onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf sont sectorielles. Un député de l'opposition officielle préside la Commission de l'administration publique et le président de l'Assemblée nationale, celle de l'Assemblée nationale.

Président de commission

Député d'un des groupes parlementaires et élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans. Il organise et anime les travaux de sa commission. Le président prend part aux débats et a droit de vote.

Vice-président de commission

Député d'un groupe parlementaire autre que celui du président et élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans. Il assiste le président dans ses fonctions et le remplace au besoin.

Horaire des séances des commissions parlementaires*

Date	Jour	Heure
En dehors des périodes de travaux intensifs	Lundi	14 h à 18 h
	Mardi au jeudi	9 h 30 à 12 h 30 14 h à 18 h
	Vendredi	9 h 30 à 12 h 30

Périodes de travaux intensifs*

Date	Jour	Heure
25 mai au 23 juin	Lundi au vendredi	10 h à 13 h 15 h à 18 h
25 novembre au 21 décembre		20 h à 0 h

*Ne peuvent siéger pendant la période des affaires courantes.



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Compétences et composition des commissions parlementaires

Avant de présenter un aperçu du travail réalisé en 2008-2009, voici un portrait des compétences et de la composition de chacune des commissions à la dissolution de la 38^e législature, le 5 novembre 2008, et au 31 mars 2009, pour la 39^e législature.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Règlement de l'Assemblée et règles de fonctionnement, coordination des travaux des autres commissions

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président de l'Assemblée nationale :	M. François Gendron (Abitibi-Ouest)
Les vice-présidents de l'Assemblée nationale :	M. Jacques Chagnon (Westmount—Saint-Louis) M ^{me} Fatima Houda-Pepin (La Pinière) M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)
Les leaders des groupes parlementaires :	M. Stéphane Bédard (Chicoutimi) M. Jean-Marc Fournier (Châteauguay) M. Sébastien Proulx (Trois-Rivières)
Les whips des groupes parlementaires :	M. François Bonnardel (Shefford) M ^{me} Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles) M. Norman MacMillan (Papineau)
Les présidents de commissions :	
M. Lawrence S. Bergman (D'Arcy-McGee)	M ^{me} Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier)	M. Claude L'Écuyer (Saint-Hyacinthe)
M ^{me} Catherine Morissette (Charlesbourg)	M. Alain Paquet (Laval-des-Rapides)
M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)	M. Sylvain Simard (Richelieu)
M ^{me} Lise Thériault (Anjou)	M. Gilles Taillon (Chauveau)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président de l'Assemblée nationale :	M. Yvon Vallières (Richmond)
Les vice-présidents de l'Assemblée nationale :	M ^{me} Fatima Houda-Pepin (La Pinière) M. Jacques Chagnon (Westmount—Saint-Louis) M. François Gendron (Abitibi-Ouest)
Les leaders des groupes parlementaires :	M. Jacques P. Dupuis (Saint-Laurent) M. Stéphane Bédard (Chicoutimi)
Les whips des groupes parlementaires :	M. Pierre Moreau (Châteauguay) M ^{me} Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles)
Les présidents de commissions :	
M. Raymond Bernier (Montmorency)	M. Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier)
M. Bernard Drainville (Marie-Victorin)	M. François Legault (Rousseau)
M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin)	M. François Ouimet (Marquette)
M ^{me} Marie Malavoy (Taillon)	M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)
M. Alain Paquet (Laval-des-Rapides)	M. Sylvain Simard (Richelieu)

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



Imputabilité et vérification des engagements financiers des ministères et
des organismes publics

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président :

M. Gilles Taillon (Chauveau) **ADQ**

Le vice-président :

M. Vincent Auclair (Vimont) **PLQ**

PLQ

M^{me} Lucie Charlebois (Soulanges)
M. Henri-François Gautrin (Verdun)
M. Guy Ouellette (Chomedey)
M. Pierre Reid (Orford)

ADQ

M. Hubert Benoit (Montmorency)
M. Claude Morin (Beauce-Sud)
M. Jean-François Therrien (Terrebonne)

PQ

M. Pascal Bérubé (Matane)
M. Martin Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques)
M^{me} Agnès Maltais (Taschereau)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M. Sylvain Simard (Richelieu) **PQ**

Le vice-président :

M. Yvon Marcoux (Vaudreuil) **PLQ**

PLQ

M. Vincent Auclair (Vimont)
M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–
Témiscamingue)
M. Stéphane Billette (Huntingdon)
M. Henri-François Gautrin (Verdun)
M. Patrick Huot (Vanier)
M. Pierre Reid (Orford)

PQ

M. Claude Pinard (Saint-Maurice)
M. Mathieu Traversy (Terrebonne)
M. Guillaume Tremblay (Masson)

ADQ

Vacant

COMMISSION DES INSTITUTIONS



Conseil exécutif, justice, sécurité publique, relations intergouvernementales, constitution

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

La présidente :

M^{me} Lise Thériault (Anjou) **PLQ**

Les vice-présidents :

M. François Benjamin (Berthier) **ADQ**

M^{me} Rita Dionne-Marsolais (Rosemont) **PQ**

PLQ

M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin)
M. Guy Ouellette (Chomedey)
M. Alain Paquet (Laval-des-Rapides)
M. Tony Tomassi (LaFontaine)

ADQ

M. Pascal Beaupré (Joliette)
M. François Desrochers (Mirabel)
M. Claude L'Écuyer (Saint-Hyacinthe)

PQ

M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Daniel Turp (Mercier)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M. Bernard Drainville (Marie-Victorin) **PQ**

Le vice-président :

M. Claude Bachand (Arthabaska) **PLQ**

PLQ

M^{me} Maryse Gaudreault (Hull)
M. Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier)
M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin)
M. François Ouimet (Marquette)
M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)
M^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)

PQ

M^{me} Louise Beaudoin (Rosemont)
M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M^{me} Véronique Hivon (Joliette)

ADQ

M^{me} Sylvie Roy (Lotbinière)



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, services et approvisionnements

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président :

M. Alain Paquet (Laval-des-Rapides) **PLQ**

Le vice-président :

M. Christian Lévesque (Lévis) **ADQ**

PLQ

M. Pierre Arcand (Mont-Royal)
M. Lawrence S. Bergman (D'Arcy-McGee)
M. Emmanuel Dubourg (Viau)
M^{me} Nicole Ménard (Laporte)

ADQ

M. Éric Charbonneau (Johnson)
M. Jean-François Roux (Arthabaska)
M. Gilles Taillon (Chauveau)

PQ

M. François Legault (Rousseau)
M. Guy Lelièvre (Gaspé)
M. Irvin Pelletier (Rimouski)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M. Alain Paquet (Laval-des-Rapides) **PLQ**

Le vice-président :

M. Claude Cousineau (Bertrand) **PQ**

PLQ

M. Raymond Bernier (Montmorency)
M. Stéphane Billette (Huntingdon)
M. Marc Carrière (Chapleau)
M. Emmanuel Dubourg (Viau)
M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
M. Michel Matte (Portneuf)

PQ

M. Jean-Martin Aussant (Nicolet-Yamaska)
M. Irvin Pelletier (Rimouski)
M. Daniel Rathé (Blainville)

ADQ

M. François Bonnardel (Shefford)

L'importance du contrôle parlementaire

Les activités de contrôle parlementaire représentent près de 32 % des travaux réalisés en commission, comme l'indique le schéma suivant :

Contrôle parlementaire

Crédits budgétaires du gouvernement	179 h 20	21,1 %
Interpellations	9 h 53	1,2 %
Surveillance d'organismes	8 h 44	1,0 %
Vérification des engagements financiers	18 h 27	2,2 %
Imputabilité	35 h 25	4,2 %

Sous-total 29,7 %

Étude de projets de loi publics	286 h 41	33,8 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	14 h 04	1,7 %
Autres mandats de l'Assemblée nationale	145 h 05	17,1 %
Législation déléguée	0 h	0 %
Autres mandats prévus par le règlement	34 h 33	4,1 %
Mandats d'initiative	69 h 57	8,1 %
Organisation générale et élections des présidents et vice-présidents	46 h 23	5,5 %

TOTAL 100 %

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES



Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, sécurité du revenu

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président :

M. Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier) **PLQ**

Le vice-président :

M. Bernard Drainville (Marie-Victorin) **PQ**

PLQ

M. Pierre-Michel Auger (Champlain)
M^{me} Maryse Gaudreault (Hull)
M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)
M^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)

ADQ

M. Éric Caire (La Peltre)
M. Éric Dorion (Nicolet-Yamaska)
M^{me} Linda Lapointe (Groulx)
M^{me} Lucille Méthé (Saint-Jean)

PQ

M^{me} Danielle Doyer (Matapédia)
M^{me} Lisette Lapointe (Crémazie)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M. Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier) **PLQ**

Le vice-président :

M. Camil Bouchard (Vachon) **PQ**

PLQ

M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Gilles Lehouillier (Lévis)
M. Michel Matte (Portneuf)
M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)
M^{me} Danielle St-Amand (Trois-Rivières)
M^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

PQ

M. René Gauvreau (Groulx)
M^{me} Lisette Lapointe (Crémazie)
M^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

ADQ

M. Éric Caire (La Peltre)

QS

M. Amir Khadir (Mercier)

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL



Industrie, commerce, tourisme, travail, science et technologie, énergie et ressources,
main-d'œuvre

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président :

M^{me} Catherine Morissette (Charlesbourg) **ADQ**

Le vice-président :

M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion) **PLQ**

PLQ

M. Pierre Arcand (Mont-Royal)
M. Emmanuel Dubourg (Viau)
M^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton)
M^{me} Nicole Ménard (Laporte)

ADQ

M. François Bonnardel (Shefford)
M. Richard Merlini (Chambly)
M. Claude Roy (Montmagny-L'Islet)

PQ

M. Serge Deslières (Beauharnois)
M. Marjolain Dufour (René-Lévesque)
M^{me} Johanne Morasse (Rouyn-Noranda–
Témiscamingue)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

MM. François Ouimet (Marquette) **PLQ**

Le vice-président :

M. Stéphane Bergeron (Verchères) **PQ**

PLQ

M. Claude Bachand (Arthabaska)
M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–
Témiscamingue)
M. André Drolet (Jean-Lesage)
M^{me} Maryse Gaudreault (Hull)
M. Michel Matte (Portneuf)

PQ

M. Sylvain Gaudreault (Jonquière)
M^{me} Monique Richard (Marguerite-D'Youville)
M. Denis Trottier (Roberval)

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION



Agriculture, pêcheries et alimentation

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président :

M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) **PLQ**

Le vice-président :

M. Janvier Grondin (Beauce-Nord) **ADQ**

PLQ

M. Maurice Clermont (Mille-Îles)
M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
M. Yvon Marcoux (Vaudreuil)
M^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)

ADQ

M. Jean Damphousse (Maskinongé)
M. Albert De Martin (Huntingdon)
M. Robert Deschamps (Saint-Maurice)

PQ

M. Maxime Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
M. Sylvain Pagé (Labelle)
M. Denis Trottier (Roberval)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) **PLQ**

La vice-présidente :

M^{me} Danielle Doyer (Matapédia) **PQ**

PLQ

M. Stéphane Billette (Huntingdon)
M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
M. Georges Mamelonet (Gaspé)
M. Norbert Morin (Montmagny-L'Islet)

PQ

M^{me} Denise Beaudoin (Mirabel)
M^{me} Marie Bouillé (Iberville)
M^{me} Lorraine Richard (Duplessis)



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Collectivités locales, aménagement, habitation, loisirs

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président :

M. Claude L'Écuyer (Saint-Hyacinthe) **ADQ**

La vice-présidente :

M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac) **PLQ**

PLQ

M. Vincent Auclair (Vimont)
M^{me} Maryse Gaudreault (Hull)
M. André Riedl (Iberville)
M. Tony Tomassi (LaFontaine)

ADQ

M. Martin Camirand (Prévost)
M. Raymond Francoeur (Portneuf)
M. Pierre Gingras (Blainville)

PQ

M. Jacques Côté (Dubuc)
M. Claude Cousineau (Bertrand)
M. Sylvain Gaudreault (Jonquière)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M^{me} Marie Malavoy (Taillon) **PQ**

Le vice-président :

M. Norbert Morin (Montmagny-L'Islet) **PLQ**

PLQ

M. Marc Carrière (Chapleau)
M. Jean-Paul Diamond (Maskinongé)
M. André Drolet (Jean-Lesage)
M^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Georges Mamelonet (Gaspé)
M. Michel Pigeon (Charlesbourg)

PQ

M. Luc Ferland (Ungava)
M. Guy Leclair (Beauharnois)
M. Sylvain Pagé (Labelle)

ADQ

M. Janvier Grondin (Beauce-Nord)

Président de séance

Député désigné par le président de l'Assemblée nationale pour diriger, à la demande du président d'une commission ou par décision de l'Assemblée, les débats d'une commission. Il revient à la Commission de l'Assemblée nationale d'approuver une liste de députés pouvant agir à ce titre. En 2008-2009, 14 % des séances publiques des commissions ont été dirigées par un président de séance.

Voici la liste des présidents de séance au 31 mars 2009 :

PLQ

Daniel Bernard
(Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
Johanne Gonthier
(Mégantic-Compton)
Patrick Huot (Vanier)
Gilles Lehouillier (Lévis)
Guy Ouellette (Chomedey)
Michel Pigeon (Charlesbourg)
Pierre Reid (Orford)
Filomena Rotiroti
(Jeanne-Mance-Viger)
Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)

PQ

Denise Beaudoin (Mirabel)
Pascal Bérubé (Matane)
Sylvain Gaudreault (Jonquière)
Lisette Lapointe (Crémazie)
Sylvain Pagé (Labelle)
Irvin Pelletier (Rimouski)
Denis Trottier (Roberval)

ADQ

Éric Caire (La Peltre)

COMMISSION DE L'ÉDUCATION



Éducation, formation professionnelle, protection du consommateur

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

La présidente :

M^{me} Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve) **PQ**

Le vice-président :

M. Pierre Arcand (Mont-Royal) **PLQ**

PLQ

M. Vincent Auclair (Vimont)
M. Maurice Clermont (Mille-Îles)
M. Guy Ouellette (Chomedey)
M^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)

ADQ

M^{me} Linda Lapointe (Groulx)
M. Éric Laporte (L'Assomption)
M. Sylvain Légaré (Vanier)
M. Sébastien Proulx (Trois-Rivières)

PQ

M. Maka Kotto (Bourget)
M^{me} Marie Malavoy (Taillon)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président :

M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin) **PLQ**

Le vice-président :

M. Pierre Curzi (Borduas) **PQ**

PLQ

M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Francine Charbonneau (Mille-Îles)
M. Patrick Huot (Vanier)
M. Michel Pigeon (Charlesbourg)
M^{me} Danielle St-Amand (Trois-Rivières)
M^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)

PQ

M. Yves-François Blanchet (Drummond)
M^{me} Noëlla Champagne (Champlain)
M. Émilien Pelletier (Saint-Hyacinthe)

ADQ

M. Gérard Deltell (Chauveau)

COMMISSION DE LA CULTURE



Culture, communication, communautés culturelles, immigration, relations avec les citoyens

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président : M. Sylvain Simard (Richelieu) **PQ**
Le vice-président : M. Emmanuel Dubourg (Viau) **PLQ**

PLQ

M^{me} Maryse Gaudreault (Hull)
M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin)
M. François Ouimet (Marquette)

ADQ

M. François Benjamin (Berthier)
M. Jean-François Gosselin (Jean-Lesage)
M^{me} Ginette Grandmont (Masson)
M^{me} Monique Roy Verville (La Prairie)

PQ

M. Pierre Curzi (Borduas)
M. Alexis Wawanoloath (Abitibi-Est)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président : M. Raymond Bernier (Montmorency) **PLQ**
Le vice-président : M. Maka Kotto (Bourget) **PQ**

PLQ

M^{me} Francine Charbonneau (Mille-Îles)
M. Emmanuel Dubourg (Viau)
M. Gilles Lehouillier (Lévis)
M. Guy Ouellette (Chomedey)
M^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger)

PQ

M. Benoit Charrette (Deux-Montagnes)
M. Gilles Robert (Prévost)
M. Dave Turcotte (Saint-Jean)

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Transports, travaux publics, environnement, faune

Étaient membres de cette commission le 5 novembre 2008 :

Le président : M. Lawrence S. Bergman (D'Arcy-McGee) **PLQ**
Le vice-président : M. Jean Domingue (Bellechasse) **ADQ**

PLQ

M^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton)
M. François Ouimet (Marquette)
M. Pierre Reid (Orford)
M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)

ADQ

M. Simon-Pierre Diamond (Marguerite-D'Youville)
M^{me} Lucie Leblanc (Deux-Montagnes)
M. Sébastien Schneeberger (Drummond)

PQ

M. Stéphane Bergeron (Verchères)
M. Camil Bouchard (Vachon)
M. Luc Ferland (Ungava)

En étaient membres le 31 mars 2009 :

Le président : M. François Legault (Rousseau) **PQ**
La vice-présidente : M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac) **PLQ**

PLQ

M. Marc Carrière (Chapleau)
M^{me} Lucie Charlebois (Soulanges)
M. Jean-Paul Diamond (Maskinongé)
M. Patrick Huot (Vanier)
M. Guy Ouellette (Chomedey)
M. Pierre Reid (Orford)

PQ

M. Étienne-Alexis Boucher (Johnson)
M. Scott McKay (L'Assomption)
M. André Villeneuve (Berthier)

ADQ

M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Le saviez-vous?

On appelle « motion du mercredi » les affaires inscrites par les députés de l'opposition, qui sont débattues les mercredis, de 10 heures à 12 heures, en période de travaux ordinaires.

Faits marquants :

mandats confiés par une motion inscrite par les députés de l'opposition

Deux commissions se sont fait confier un mandat à la suite de l'adoption d'une motion présentée à la période hebdomadaire réservée aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, communément appelée « motion du mercredi ».

C'est de cette façon que la Commission de l'administration publique a reçu le mandat de faire toute la lumière sur les circonstances entourant le congédiement de l'ex-délégué général du Québec à New York. Présentée par l'opposition officielle, cette motion a été amendée avant d'être adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Fait à noter, la ministre des Relations internationales et le premier ministre ont été entendus à l'occasion des auditions tenues dans le contexte de ce mandat. Un rapport, contenant des observations et une recommandation, a ensuite été déposé.

C'est par une autre « motion du mercredi » que la Commission des institutions a reçu le mandat d'étudier la nature et le contexte de signature du contrat octroyé à Attractions Hippiques par le gouvernement du Québec et de faire un rapport à ce sujet. Cette motion avait été adoptée par la majorité des membres de l'Assemblée. À cette fin, la Commission a tenu trois journées d'auditions publiques au mois d'août 2008. Quinze personnes et organismes ont été entendus, dont le sénateur Paul J. Massicotte, propriétaire d'Attractions Hippiques, le vérificateur général du Québec, la ministre des Finances et le président et chef de la direction de Loto-Québec. La Commission a déposé un rapport contenant trois recommandations, le 29 octobre 2008.

Une seule autre motion de ce type avait été adoptée par le passé, toujours sous la 38^e législature, caractérisée par la présence d'une Assemblée formée d'une majorité de députés de l'opposition.

Pour sa part, la Commission des finances publiques a reçu un mandat au moyen d'une motion présentée conjointement par un député de chaque groupe parlementaire et adoptée ensuite à l'unanimité par l'Assemblée. Conformément au libellé de cette motion, la Commission a entendu, le 30 septembre 2008, les six membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite. Ce comité de travail avait pour mandat de déterminer les principaux paramètres et les faits pertinents liés à l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. De nombreuses personnes ont assisté à cette séance, entre autres, les représentants des principales associations de retraités de la fonction publique québécoise, particulièrement touchées par cette question.

Les mandats des commissions parlementaires

Les commissions parlementaires sectorielles peuvent remplir trois types de mandats : les mandats d'initiative, les mandats confiés par l'Assemblée nationale et les mandats qui découlent de dispositions législatives ou réglementaires.

La liste des mandats accomplis par ces commissions en 2008-2009 se trouve en annexe. À la suite de la dissolution de la 38^e législature, plus d'une quarantaine de mandats qui avaient été confiés aux commissions parlementaires ou que celles-ci avaient entrepris de leur propre initiative sont devenus caducs. Au 31 mars 2009, certains mandats interrompus au mois de novembre 2008 ont été reconduits par la 39^e législature et de nouveaux mandats ont également été entrepris.

Mandats d'initiative

Au cours de l'année 2008-2009, les membres des commissions se sont penchés de leur propre initiative sur des enjeux qui affectent divers secteurs d'activité. Ces mandats nécessitent de nombreuses réunions au cours desquelles les membres préparent des documents de consultation ou d'information, entendent des experts, planifient des auditions publiques et préparent, à la suite de ces auditions, un rapport final qui contient des recommandations adressées au gouvernement.

La Commission des affaires sociales a entrepris, en 2008, un mandat d'initiative de grande envergure sur le phénomène de l'itinérance au Québec. Après avoir publié un document de consultation traçant les contours de cette problématique, la commission a choisi de tenir des auditions publiques dans les villes de Montréal, Trois-Rivières et Gatineau, avant de poursuivre ses auditions à l'hôtel du Parlement. La dissolution de la 38^e législature n'a toutefois pas permis à la commission de terminer ses auditions à Québec. Après 11 journées d'auditions, la commission avait entendu plus de 100 personnes et organismes, sans oublier les témoignages de plusieurs personnes itinérantes ou l'ayant déjà été. Au terme de ses travaux, la commission avait reçu près de 150 mémoires, en plus des documents de réflexion et des réponses au questionnaire transmis dans le contexte de la consultation qu'elle avait mise en ligne sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Par ce mode de consultation, la commission souhaitait faciliter la participation de tous les citoyens intéressés par cette question. Enfin, au cours de leurs déplacements à Montréal et à Trois-Rivières, les membres de la commission ont eu l'occasion de visiter des organismes travaillant auprès de personnes itinérantes. Les membres de la commission des affaires sociales ont choisi, le 18 mars 2009, de poursuivre le mandat entrepris sous la 38^e législature. Ils souhaitent ainsi terminer les auditions et se consacrer ensuite à la rédaction du rapport final.

Pour sa part, la Commission de la culture a tenu deux journées d'auditions publiques dans le cadre de son mandat d'initiative visant à examiner la situation en matière de doublage des films et des séries télévisées au Québec. Elle s'est intéressée, entre autres, aux enjeux dans le domaine des DVD et des nouvelles technologies. Ces auditions ont permis à la commission d'entendre 11 personnes et organismes directement liés à ce secteur d'activité.

Mandats d'initiative

De leur propre initiative, les membres des commissions étudient les projets de règlement et les règlements, les orientations, les activités et la gestion des organismes publics et toute autre matière d'intérêt public.



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Enfin, dans le sillage des consultations particulières qu'elle a tenues en février 2008 sur la gestion des matières résiduelles, la Commission des transports et de l'environnement a déposé, en juin 2008, un rapport contenant 48 recommandations. Les membres de la commission recommandent au gouvernement, entre autres, d'intégrer des principes de développement durable et la question des changements climatiques dans la future politique de gestion des matières résiduelles.

Des commissions parlementaires se sont également donné des mandats de surveillance d'organismes afin d'étudier les orientations, les activités et la gestion d'organismes publics qui relèvent de leur compétence. Par exemple, la Commission de la culture a entendu les trois organismes institués par la Charte de la langue française, soit le Conseil supérieur de la langue française, l'Office québécois de la langue française et la Commission de toponymie du Québec. À la suite de cet examen, la Commission a déposé un rapport qui recommande notamment une collaboration plus étroite du Conseil supérieur de la langue française et de l'Office québécois de la langue française dans la réalisation du mandat de surveillance de l'évolution de la situation linguistique au Québec. La Commission des transports et de l'environnement a, pour sa part, consacré deux journées à l'audition du président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

À la demande de l'Assemblée nationale, les commissions étudient les projets de loi, les crédits budgétaires et toute autre matière dont l'étude leur est confiée. C'est ce qu'on appelle les « mandats confiés par l'Assemblée nationale ».

Mandats confiés par l'Assemblée nationale

Étude détaillée de projets de loi

Les commissions parlementaires ont étudié 35 projets de loi dont on peut consulter la liste complète en annexe. Pour l'ensemble des projets de loi ayant été soumis à l'étude des commissions, 2057 articles ont été étudiés et 569 amendements ont été adoptés sur les 633 propositions d'amendement présentées.

Consultations particulières

Elles se limitent aux personnes ou aux organismes choisis par la Commission ou par l'Assemblée nationale en raison de leur connaissance de la question examinée ou de leur expertise en la matière.

Consultations publiques

En 2008-2009, 414 groupes ou individus sont venus présenter leurs points de vue sur différents sujets soumis à la consultation. Les commissions parlementaires ont reçu 194 mémoires. Ces consultations permettent aux parlementaires de bien évaluer l'ensemble des enjeux soulevés par une question et de faire des observations, des conclusions et des recommandations.

Par exemple, la Commission de l'économie et du travail a reçu le mandat de mener des consultations particulières sur le document intitulé *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des*

Consultation générale

Ce type de consultation s'adresse à l'ensemble de la population. Il est obligatoirement précédé d'un avis public dans les principaux quotidiens, dans la *Gazette officielle du Québec* et dans le site Internet de l'Assemblée nationale, afin d'inviter les personnes et les organismes intéressés par le sujet étudié à soumettre un mémoire à la Commission. Celle-ci tient par la suite des auditions publiques pour discuter des mémoires reçus.

forêts. À cette fin, 11 journées d'auditions publiques ont permis à la commission d'entendre 66 personnes et organismes. La Commission des transports et de l'environnement a, quant à elle, tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Trente personnes et organismes ont ainsi témoigné devant les parlementaires de la commission et leur ont fait part de leurs commentaires sur ce projet de loi qui avait notamment pour objet de confirmer le statut juridique de l'eau comme ressource collective faisant partie du patrimoine commun de la nation québécoise.

Voici quelques autres projets de loi qui ont été soumis à une consultation publique :

38^e législature

- le projet de loi n° 23, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée
- le projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
- le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police
- le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires
- le projet de loi n° 93, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec
- le projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi
- le projet de loi n° 97, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires
- le projet de loi n° 99, Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics.

39^e législature

- le projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés
- le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale.

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Pendant trois semaines, au cours du mois d'avril, les commissions parlementaires ont étudié les crédits budgétaires du gouvernement, comme le prévoit l'article 282 du règlement. Au terme de leur mandat, elles avaient consacré 195 heures à l'examen des crédits budgétaires alloués aux ministères et aux organismes, ce qui représente près de 64 milliards de dollars.



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Certains mandats réalisés par les commissions parlementaires découlent d'une loi ou d'un règlement. D'autres tirent leur source d'un article du Règlement de l'Assemblée nationale.

Le saviez-vous?

Contrairement aux autres séances publiques des commissions parlementaires qui se tiennent dans les quatre salles de l'hôtel du Parlement et de l'édifice Pamphile-Le May prévues à cette fin, les **interpellations** se déroulent toujours à la salle de l'Assemblée nationale. À cette occasion, le président de la commission s'assoit à la table des greffiers, sur le siège habituellement réservé au secrétaire général de l'Assemblée.

Mandats confiés par une loi et mandats prévus au règlement

C'est en vertu des articles 45 et 68 de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme que la Commission des finances publiques a entendu le commissaire au lobbyisme à deux reprises au printemps 2008. La commission a d'abord examiné les rapports annuels du Commissaire au lobbyisme, l'une des quatre personnes désignées par l'Assemblée, pour les années 2002 à 2007. À cette occasion, le commissaire au lobbyisme, M^e André C. Côté, a présenté le bilan de cet organisme et a répondu aux questions des membres de la commission. Celle-ci a, par la suite, tenu quatre journées d'auditions publiques sur le document intitulé *Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes*. Ce rapport, produit par le ministre de la Justice, expose les réalisations et les difficultés liées à l'application de cette loi et évalue l'opportunité d'y apporter des modifications. La commission s'est aussi penchée sur le bilan du Commissaire au lobbyisme sur les cinq premières années d'existence de cette loi. En plus du commissaire au lobbyisme, 23 personnes et organismes ont participé à cette consultation et 46 autres ont transmis un document de réflexion dans le contexte de la consultation en ligne. La dissolution de la 38^e législature n'a toutefois pas permis à la commission de compléter ces deux mandats.

Interpellation

En vertu du Règlement de l'Assemblée nationale, tout député de l'opposition peut interpellier un ministre sur n'importe quelle question d'intérêt général relevant de sa compétence. L'interpellation a lieu au cours d'une séance de la commission compétente, le vendredi matin, entre 10 h et 12 h. Il y a une seule interpellation par semaine pendant les périodes où l'Assemblée nationale siège (sauf en période de travaux intensifs où il n'y en a pas). Au cours de l'année 2008-2009, les ministres du gouvernement ont été interpellés à huit reprises en commission parlementaire sur les sujets suivants :

38^e législature

- L'état de la sécurité publique au Québec (Commission des institutions, 4 avril et 26 mai 2008)
- La situation de la langue française au Québec (Commission de la culture, 2 mai 2008)
- L'état du système de santé au Québec (Commission des affaires sociales, 12 mai 2008)
- Les lacunes du projet de modernisation du CHUM (Commission des finances publiques, 16 mai 2008)
- Les projets d'investissements du CHUM et de l'Hôtel-Dieu de Québec (Commission des affaires sociales, 31 octobre 2008).

39^e législature

- Les décisions du gouvernement fédéral et leurs effets sur la situation financière du Québec (Commission des institutions, 20 mars 2009)
- Le financement des PPP dans le contexte de la crise financière mondiale (Commission des finances publiques, 27 mars 2009).

La Commission de l'administration publique

La Commission de l'administration publique a notamment le mandat d'entendre les administrateurs sur leur gestion. Elle réalise cette mission en invitant les sous-ministres et les dirigeants d'organismes publics à venir répondre aux questions des parlementaires sur leur rapport annuel de gestion ou à discuter des observations contenues dans les rapports du Vérificateur général.

En vertu du Règlement de l'Assemblée nationale, la commission doit aussi vérifier tous les engagements financiers de 25 000 \$ et plus des ministères et des organismes dont les crédits sont votés par l'Assemblée. En scrutant ces dépenses, la Commission s'assure de leur pertinence, du respect des règles et des normes gouvernementales qui encadrent l'attribution des contrats et des subventions, et de l'équité dans l'attribution des deniers publics.

Au cours de l'année financière 2008-2009, la commission de l'administration publique a déposé à l'Assemblée nationale son 20^e rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes. Ce rapport contient 14 recommandations et aborde les sujets suivants : le rapport annuel de gestion 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le suivi sur la réforme cadastrale, la gestion des projets immobiliers et la gestion des immeubles dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que la vigie relative aux projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal. Fait à noter, le chapitre 5 de ce rapport propose une nouvelle approche pour l'examen des rapports annuels de gestion réalisé par la commission. Cette approche, basée sur une pratique en émergence, permettra désormais à la commission d'évaluer la performance des ministères et organismes, en plus d'analyser la qualité de l'information contenue dans les rapports annuels de gestion de ces mêmes organisations. Forte de plus de dix années d'expérience, la Commission de l'administration publique souhaite, par l'adoption de cette nouvelle pratique, demeurer dans le peloton de tête des commissions parlementaires canadiennes dont le mandat est axé sur la reddition de comptes.

La commission a également tenu des auditions publiques au sujet du rapport spécial du Vérificateur général sur l'utilisation des fonds publics par l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec. À cette occasion, la commission a entendu, dans l'ordre, le vérificateur général du Québec, le secrétaire général du Conseil exécutif, l'ancien lieutenant-gouverneur, ainsi que l'actuel lieutenant-gouverneur du Québec. Notons que l'audition, par une commission parlementaire, d'un ancien lieutenant-gouverneur ou d'un lieutenant-gouverneur en poste constituait une première au Canada.

Le saviez-vous?

La Direction du secrétariat des commissions publie chaque année un **rapport statistique sur les travaux des commissions parlementaires**. Le rapport pour l'année 2007-2008 est en ligne dans le site Internet de l'Assemblée à l'adresse www.assnat.qc.ca



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

UN APPUI EFFICACE AU TRAVAIL DES DÉPUTÉS

Informatisation de la table des greffiers

Depuis l'installation de la nouvelle table des greffiers parlementaires dans la salle de l'Assemblée nationale, en octobre 2007, la consolidation et le développement des composantes informatiques se sont poursuivis. Ainsi, pendant la période des questions et des réponses orales, un affichage automatique des interventions sur l'écran du président lui permet de voir, au début de chaque intervention, s'il s'agit d'une question principale ou complémentaire, et de prendre connaissance du temps alloué à cette intervention.

En outre, la Direction de l'informatique a élaboré un diagramme informatisé pour le vote par appel nominal. En plus d'indiquer le nom des députés et la nature de leur vote (pour, contre ou abstention), cette application permet un calcul automatique des votes et une transmission des résultats par le réseau sécurisé à la Direction du secrétariat de l'Assemblée, aux fins de la rédaction du procès-verbal.

Contribution de la Division de la recherche à l'exercice du contrôle Parlementaire

La Division de la recherche de la Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a pour fonction première d'appuyer les députés en commission parlementaire pour la réalisation de mandats d'initiative et de contrôle. Au cours de l'année 2008-2009, elle a soutenu activement les travaux de neuf commissions dans des exercices de reddition de comptes et dans l'exécution de mandats d'initiative. De plus, elle a produit quelque 70 documents pour répondre aux besoins de recherche et de rédaction des commissions. Afin de répondre aux besoins d'information des parlementaires, la Division a fait un cahier d'information d'une cinquantaine d'articles portant sur les grandes missions de l'État et des fiches synthèses sur les organismes publics afin de les assister dans les exercices de surveillance d'organismes.



L'Amicale des anciens parlementaires du Québec regroupe les femmes et les hommes qui ont été membres du Parlement. Elle se donne la mission de favoriser la promotion des institutions parlementaires du Québec et de diffuser de l'information sur le parlementarisme. En septembre 2008-2009, elle a été l'hôte du 5^e Congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) à l'occasion des célébrations des 400 ans de Québec. Quelques mois plus tard, en décembre, l'Amicale a fêté son 15^e anniversaire.

LES CITOYENS



LES CITOYENS

En plus d'offrir aux citoyens québécois la possibilité de suivre les travaux parlementaires et parfois même d'y participer, l'Assemblée nationale dispose de nombreux autres outils de communication destinés à la rapprocher de la population.

DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE

Peu nombreux sont les parlements dans le monde qui proposent à la population des activités éducatives aussi enrichissantes que celles de l'Assemblée nationale du Québec. Pour stimuler l'intérêt des gens de tout âge envers l'exercice de la démocratie et contribuer à faire d'eux des citoyens actifs et avertis, l'Assemblée nationale a conçu différentes activités et publications visant l'éducation démocratique.

Le Tournoi et les simulations parlementaires

Sous forme de jeux de rôles, ces activités éducatives permettent aux participants de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée, ses règles, ses avantages et la limite de ses pouvoirs. Pendant quelques jours, les apprentis députés élaborent des projets de loi et en débattent en apprenant l'art du compromis, du consensus et du respect de l'autre.

Parlement intergénérationnel



En cette année charnière du 400^e anniversaire de Québec, l'Assemblée nationale a innové en ajoutant à sa programmation spéciale le Parlement intergénérationnel. Cette simulation parlementaire, qui se voulait rassembleuse, a été présidée par la vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Fatima Houda-Pepin, et le président du conseil d'administration de la Société du 400^e anniversaire de Québec et ancien député de la circonscription de Taschereau, M. Jean Leclerc, avec la participation de l'ex-skieuse olympique, M^{me} Mélanie Turgeon.



Du 15 au 17 septembre 2008, une centaine de représentants de plusieurs générations venant de multiples régions du Québec ont été regroupés. Au cours de cette simulation parlementaire, les participants, jeunes, adultes et aînés, ont poursuivi l'objectif commun de produire une Charte intergénérationnelle.

Traduisant les idéaux et les aspirations des participants, la charte fait, du même coup, le pont entre les différentes générations. Elle a été écrite, étudiée et adoptée par les apprentis députés et elle aborde notamment les droits et les devoirs des citoyens, la santé, la sécurité, l'environnement, l'éducation et l'emploi.

Fondée sur des valeurs et des principes de respect et de solidarité, cette charte est destinée à orienter le Québec du XXI^e siècle. Elle exprime la volonté de l'Assemblée de mettre en valeur son patrimoine démocratique et de diffuser les connaissances en matière d'histoire politique et de démocratie parlementaire.

Le Parlement intergénérationnel, une initiative de l'Assemblée nationale du Québec, a été organisé en collaboration avec l'Association québécoise de défense des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

La Charte Intergénérationnelle est en ligne à l'adresse www.assnat.qc.ca, dans la section « Mission éducative ».

TOURNOI DES JEUNES DÉMOCRATES, DU 11 AU 13 AVRIL 2008

Jeu-questionnaire sur la démocratie de la Grèce antique à aujourd'hui

Public cible : élèves de 4^e et 5^e secondaire et étudiants du collégial

Participants : **284** (élèves, étudiants et professeurs)

Thème : Québec, capitale depuis 400 ans

Un total exceptionnel de 12 000 \$ a été remis en bourses

PARLEMENT ÉCOLIER, LE 2 MAI 2008

Public cible : élèves de 6^e année du primaire

Participants : **243** (apprentis députés et professeurs)

Projets de loi étudiés :

1. Loi obligeant les écoles à mettre en place un programme de revitalisation des écoles primaires afin que les élèves fréquentent un milieu sain et accueillant
2. Loi obligeant les écoles à instaurer des projets de correspondance entre leurs élèves et ceux d'autres écoles de pays francophones
3. Loi ayant pour objet d'instaurer un programme de prévention contre l'intimidation dans les écoles primaires et secondaires

PARLEMENT JEUNESSE, DU 26 AU 30 DÉCEMBRE 2008

Public cible : étudiants de collèges et d'universités

Participants : **99** (apprentis députés et journalistes)

Projets de loi étudiés :

1. Loi sur l'autodétermination des peuples autochtones au Québec
2. Loi sur la fiscalité incitative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
3. Loi sur la réforme du système de santé public québécois
4. Loi sur les institutions médiatiques et leurs organismes régulateurs

PARLEMENT ÉTUDIANT, DU 2 AU 6 JANVIER 2009

Public cible : étudiants de collèges et d'universités

Participants : **132** (apprentis députés et journalistes)

Projets de loi étudiés :

Caucus des rouges

1. Loi sur la valorisation de la relève agricole et de la main d'œuvre étrangère
2. Loi sur la réforme des services publics et de la modernisation de l'État
3. Loi sur la gestion d'un système de santé privé-public.

Caucus des bleus

4. Loi sur la responsabilité sociale des entreprises
5. Loi encadrant un refinancement des municipalités pour une réforme citoyenne
6. Loi organique sur l'Assemblée nationale et portant création de l'Assemblée territoriale et du Conseil économique et social du Québec





LES CITOYENS



FORUM ÉTUDIANT, DU 6 AU 10 JANVIER 2009

Public cible : étudiants de collèges

Participants : **177** (apprentis députés, président, secrétaire général, secrétaires adjoints, journalistes, attachés de presse et professeurs)

Projets de loi étudiés :

1. Loi visant la mise en place d'un plan d'action ayant pour but la nationalisation de la production d'énergie éolienne au Québec
2. Loi sur la restructuration du système scolaire du Québec
3. Loi sur la conciliation études-travail chez les élèves du secondaire et les étudiants du collégial

PARLEMENT DES JEUNES, DU 11 AU 13 FÉVRIER 2009

Public cible : élèves de 3^e et 4^e secondaire

Participants : **105** (apprentis, président, secrétaires adjoints et journalistes)

Projets de loi étudiés :

1. Loi concernant la mise en place de mesures de sécurité pour l'élève utilisant l'informatique dans les écoles québécoises
2. Loi sur le programme de formation en secourisme pour les élèves et les membres du personnel des écoles secondaires du Québec
3. Loi concernant certaines mesures favorisant les échanges étudiants

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Cette Fondation de l'Assemblée nationale porte le nom de celui qui a été salué à son décès comme l'un des grands intellectuels du Québec. Elle perpétue, depuis 1978, la mémoire de ce juriste et de cet universitaire, historien, auteur et humaniste, M. Jean-Charles Bonenfant.

Dans la poursuite de son oeuvre ayant comme pierre angulaire le rayonnement de la démocratie et des institutions parlementaires, en particulier auprès des jeunes, la Fondation organise chaque année de multiples activités. Parmi celles-ci, notons les Parlements au secondaire, qui joignent plus de 4000 élèves de 13 à 17 ans dans leur milieu scolaire, ainsi qu'une conférence portant sur des thèmes relatifs au parlementarisme. Elle offre également des stages parlementaires assortis de bourses aux étudiants des universités québécoises.

Stages parlementaires

Depuis 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant offre annuellement à des étudiants la chance de vivre un stage parlementaire à l'Assemblée nationale, chacun assorti d'une bourse. Ces stagiaires vivent les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement

de l'Assemblée nationale et des institutions qui en relèvent, soit le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbying. Par la suite, chacun d'eux est jumelé à un ministre, puis à un député d'opposition. Ils participent aussi à une mission à l'étranger et rédigent un mémoire d'analyse comparative entre différents systèmes parlementaires.

Boursiers stagiaires de septembre 2007 à juin 2008

Les boursiers stagiaires 2007-2008, MM. Julien Domingue, Nicolas Fontaine, Mathieu Fraser, Alexandre Paré et Alexandre A. Regimbal, ont participé à une mission en Roumanie et se sont intéressés au bicaméralisme du système parlementaire roumain ainsi qu'au système électoral proportionnel.

Ils ont remis leurs mémoires de fin de stage en présence du vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation, M. Jacques Chagnon, le 25 juin 2008. En voici les titres :

- *De sa création à sa consécration en tant que tribunal de dernière instance : la Cour suprême du Canada telle qu'imaginée, instaurée et modifiée par les parlementaires de la Chambre des communes (1867-1949)* (M. Alexandre A. Regimbal)
- *La consultation en ligne à l'Assemblée nationale du Québec : une avancée démocratique crédible dans sa pratique ?* (M. Alexandre Paré)
- *L'introduction des référendums d'initiative populaire au Québec : une évaluation des avantages et des risques pour la démocratie* (M. Julien Domingue)
- *La « pratique pétitionnaire » à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, 1792-1795 : origines et usages* (M. Mathieu Fraser)
- *Les chefs de parti : les détenteurs du pouvoir à Québec* (M. Nicolas Fontaine)

Ces mémoires, qu'on peut trouver à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, sont aussi accessibles dans le site Internet de la Fondation à l'adresse www.fondationbonenfant.qc.ca



Boursiers stagiaires 2007-2008 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. De gauche à droite : MM. Nicolas Fontaine, Mathieu Fraser, Alexandre Paré, Julien Domingue et Alexandre A. Regimbal.



LES CITOYENS

Boursiers stagiaires de septembre 2008 à juin 2009

Pour leur part, les boursiers stagiaires 2008-2009, M^{me} Marie-Astrid Ospina D'Amours et MM. Marc-André Turcotte, Pierre-Luc Turgeon, Olivier Bégin-Caouette et Pierre-Olivier Legault Tremblay, ont entamé leur stage en septembre 2008. En plus d'avoir été jumelés à un député, ils ont rempli plusieurs mandats pour différentes unités administratives de l'Assemblée nationale.

Quant à leur mission en pays étranger, celle-ci s'est déroulée au Brésil où ils ont rencontré des parlementaires et se sont intéressés, entre autres, au vote électronique ainsi qu'au financement des partis politiques.

Boursiers-stagiaires 2008-2009 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. De gauche à droite : MM. Pierre-Olivier Legault Tremblay et Olivier Bégin-Caouette, M^{me} Marie-Astrid Ospina D'amours et MM. Pierre-Luc Turgeon et Marc-André Turcotte.



Parlements au secondaire

Le projet des Parlements au secondaire correspond au mode de fonctionnement du conseil d'élèves et s'inspire de l'Assemblée nationale. Les Parlements au secondaire encouragent la participation des élèves de la 1^e à la 5^e année du secondaire aux décisions touchant la vie de l'école, ce qui facilite un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Leur participation se déroule dans un esprit de concertation entre le conseil d'établissement, la direction de l'école et les membres du personnel de l'école.

Cette activité est aussi un projet d'éducation à la démocratie. Les Parlements au secondaire permettent aux jeunes d'acquérir des connaissances sur l'Assemblée nationale et sur l'art de débattre de questions d'intérêt public en se fondant sur des valeurs comme le respect des opinions divergentes et l'art du compromis.

Pour réaliser cette initiative de participation et d'éducation à la démocratie, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant peut compter sur la précieuse contribution de la compagnie Rio Tinto Alcan. La Fédération des commissions scolaires et le



Secrétariat à la jeunesse contribuent aussi financièrement à l'implantation des Parlements au secondaire. De plus, la Fondation profite de l'appui du Directeur général des élections ainsi que de celui du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Au 31 mars 2009, les Parlements au secondaire comptaient 173 écoles et joignaient plus de 4000 membres de conseils d'élèves.

Cours en droit et procédure parlementaires à l'Université Laval

L'Université Laval et l'Assemblée nationale ont collaboré, pour une cinquième année, afin d'offrir un cours en droit et procédure parlementaires aux étudiants. Élaboré précisément pour les étudiants en droit et en science politique, ce cours a pour objectif de leur faire comprendre les règles et principes qui caractérisent l'organisation et le fonctionnement des travaux parlementaires se déroulant à l'Assemblée nationale.



Cours Droit et procédure parlementaires à l'Université Laval

Programme Jeunes explorateurs d'un jour

Le 24 avril 2008 s'est tenue à l'Assemblée nationale, pour la troisième fois, l'activité Jeunes explorateurs d'un jour, à laquelle ont collaboré les Directions des relations interparlementaires et internationales, de la diffusion des débats et des restaurants. Les jeunes ont pu explorer un métier ou une profession qui les intéresse, tels que ceux de conseiller en relations internationales, de réalisateur et de cuisinier. Parrainés par un employé de la direction visée, plus de 20 élèves de 4^e et 5^e secondaire ont plongé dans un nouvel environnement de travail et ont découvert les multiples facettes du métier ou de la profession qui les passionne. Pour plus d'information, voir le site www.jeunes-explorateurs.org



La Direction de la diffusion des débats a accueilli des participants à l'activité Jeunes explorateurs d'un jour.



LES CITOYENS

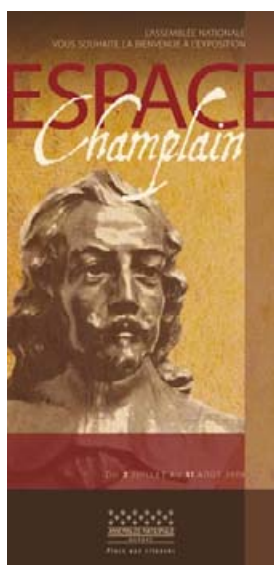
UNE ASSEMBLÉE OUVERTE AUX CITOYENS

La journée portes ouvertes

Le 24 juin, jour de la fête nationale du Québec, près de 1800 personnes ont accepté l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Michel Bissonnet, à venir le rencontrer personnellement et à visiter l'hôtel du Parlement. Musiciens, maquilleurs, clowns, historiens et guides expérimentés étaient sur place pour divertir et informer les visiteurs et répondre à leurs questions, tant sur l'architecture et l'ornementation de l'hôtel du Parlement que sur le rôle et le travail des députés. La Bibliothèque de l'Assemblée nationale était aussi ouverte aux visiteurs. On y lançait par la même occasion l'exposition *Québec reliée comme jamais*. Les auteurs de l'ouvrage *Québec : quatre siècles d'une capitale* étaient présents pour rencontrer la population et dédicacer leur livre.



Journée portes ouvertes de l'hôtel du Parlement à l'occasion de la fête nationale du Québec.



Les expositions

Espace Champlain



La programmation spéciale du 400^e de Québec à l'Assemblée était riche de plusieurs expositions dont *Espace Champlain*, consacrée au fondateur de Québec. Le 2 juillet, le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a inauguré cette exposition qui a été ouverte aux citoyens jusqu'au 31 août 2008.

L'arrivée de Champlain à Québec, une gigantesque toile d'Henri Beau datant de 1908, ainsi que des documents vraisemblablement rédigés de la main de Champlain, dont un manuscrit remontant à la période 1599-1601, relatant un voyage qu'aurait fait Champlain dans les Antilles, ont été présentés. C'était d'ailleurs la première fois que ce précieux document était exposé au Canada.

Québec reliée comme jamais. Œuvres témoins de 400 ans d'histoire



L'exposition *Québec reliée comme jamais* a été inaugurée le 24 juin, jour de la fête nationale, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, par le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, et le président des Amis de la Reliure d'Art du Canada (ARA-Canada), M. Jonathan Tremblay. Le président du conseil d'administration de la Société du 400e anniversaire de Québec, M. Jean Leclerc, ainsi que le directeur de la Bibliothèque, M. Philippe Sauvageau, ont aussi pris part à l'inauguration.

À l'affiche jusqu'au 29 septembre 2008, l'exposition comprenait les œuvres de 66 relieurs du Canada, des États-Unis, de la France et du Japon, qui avaient participé à un concours organisé par ARA-Canada. Tous les livres, peu importe leur genre, l'époque où ils se situent, le lieu ou l'année de leur publication avaient en commun le fait d'exploiter le thème de Québec.



Au moment de l'inauguration, trois œuvres ont été primées :

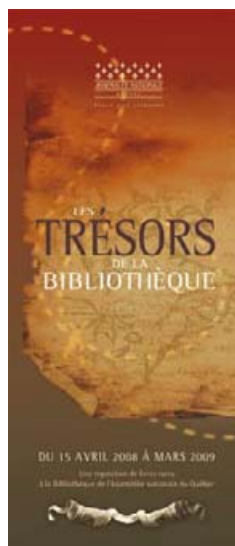
- *La vieille Capitale - Québec historique, suivi de Montcalm - L'épopée canadienne* de M. Alain Taral (1^{er} prix)
- *Les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, de M^{me} Louise Mauger (2^e prix)
- *Chez Gérard, la petite scène des grandes vedettes 1938-1978*, de M^{me} Aline Mauger (3^e prix).

Les trois lauréats ont reçu un couteau à parer confectionné par la sculptrice et coutelière Chantal Gilbert.

L'exposition *Québec reliée comme jamais* a aussi été présentée à la bibliothèque Myriam et J.-Robert Ouimet des Hautes Études Commerciales de Montréal, du 7 novembre 2008 au 27 février 2009.

Les Trésors de la Bibliothèque

Quelques-uns des plus beaux livres rares de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale ont été mis en valeur dans l'exposition *Les trésors de la Bibliothèque*, qui a eu lieu du 14 avril 2008 au 30 mars 2009. Depuis plus de 200 ans, la Bibliothèque conserve des exemplaires d'une grande valeur patrimoniale. Parmi ces nombreux trésors, notons le *Lex parliamentaria, ou Traité de la loi et coutume des parlements* (1803), traduit par Joseph-François Perrault, le *Modus tenendi parliamentum, or The Old manner of holding parliaments in England* (1671). Les visiteurs pouvaient également admirer quelques ouvrages en langues autochtones, dont un magnifique manuscrit en huron. En cette année des célébrations du 400^e anniversaire de Québec, la Bibliothèque a aussi présenté plusieurs ouvrages illustrant l'histoire de la ville.





LES CITOYENS

Spectacle *Rencontres*



Le 3 juillet 1608, date incontournable dans l'histoire de Québec, marque le jour précis au cours duquel Samuel de Champlain a, pour la première fois, foulé le sol de Québec. Quatre cents ans plus tard, jour pour jour, un spectacle commémoratif organisé par la Société du 400^e anniversaire de Québec a eu lieu sur les terrains de l'hôtel du Parlement. Le spectacle *Rencontres* s'est déroulé tout en chansons et en humour sur un fond historique. L'architecture de l'hôtel du Parlement et de ses terrains a été intégrée au spectacle, particulièrement au tout début lorsque Champlain, accroché à un câble, est descendu de la tour centrale de l'hôtel du Parlement et a traversé une petite rivière qui symbolisait le fleuve Saint-Laurent, rappelant ainsi son arrivée, en 1608, à Stadaconé.

Les visites guidées

En tout, 88 426 personnes ont fait une visite guidée ou libre de l'hôtel du Parlement, entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009. Plus de 24 700 personnes se sont rendues aux restaurants de l'Assemblée nationale, aux salles de commission parlementaire et à *La Boutique* de l'Assemblée nationale.



Statistiques de fréquentation de l'hôtel du Parlement selon la provenance

Provenance	Nombre de personnes	%
Québec	59 725	68
Autres pays	12 801	14
Autres provinces canadiennes	9 142	10
États-Unis	6 758	8
Total	88 426	100

Statistiques de fréquentation de l'hôtel du Parlement selon la langue		
Langues	Nombre de personnes	%
Anglais	21 025	23,77
Espagnol	584	0,67
Français	66 620	75,34
Italien	178	0,20
Langue des signes québécoise (LSQ)	19	0,02
Total	88 426	



Statistiques de fréquentation des groupes scolaires	
Primaire	10 834 élèves
Secondaire	11 726 élèves
Collégial	1 187 étudiants
Universitaire	641 étudiants
Total : 24 388	

Au cours de l'été 2008-2009, près d'un millier de passants se sont rendus au kiosque extérieur de l'hôtel du Parlement pour s'inscrire à la visite guidée des jardins et des terrains de l'hôtel du Parlement. Par ailleurs, quelque 4 300 autres s'y sont présentés pour trouver des réponses à leurs questions.



LES CITOYENS

Les restaurants de l'hôtel du Parlement

Rénovations de la cafétéria

La cafétéria le *Mini-Débat* a été réaménagée pour la dernière fois en 1991. Près de 20 ans plus tard, elle se devait d'être rafraîchie sur plusieurs plans. En conséquence, les aires d'accueil, de service et de travail ont été repensées afin d'offrir un meilleur service et une alimentation plus saine et au goût du jour. L'Assemblée nationale a également profité des travaux pour donner à la cafétéria le *Mini-Débat* le nom d'antan du restaurant *Le Parlementaire*, soit *Le Café du Parlement* et un décor s'inspirant de l'époque du début du xx^e siècle.



Activités privées dans les restaurants

Au cours de la dernière année, près d'une centaine d'entreprises et d'organismes privés ont fait appel aux services du restaurant *Le Parlementaire*. Ainsi, ces clients ont pu profiter de diverses activités comme un repas pris dans le décor unique de style Beaux-Arts de la salle à manger du *Parlementaire*, combiné à une visite de l'hôtel du Parlement.

Le saviez-vous?

Situé dans les locaux autrefois occupés par le *Mini-Débat*, *Le Café du Parlement* propose un concept adapté aux nouvelles tendances, qui repose sur le développement durable et l'écologie (matériaux recyclés et biodégradables), en plus de prendre un virage vers une alimentation plus saine.

Brunchs du restaurant *Le Parlementaire*



Profitant de l'affluence qu'ont entraînée les célébrations du 400^e anniversaire de Québec, l'Assemblée nationale a voulu accueillir le plus grand nombre de visiteurs et leur faire découvrir la table du restaurant *Le Parlementaire* et la beauté de son architecture. Le restaurant a offert, entre autres, quatre brunchs thématiques. Le brunch de la Fête des Mères, activité exceptionnelle ayant connu un franc succès, a été ajouté aux brunchs traditionnels du Carnaval de Québec et des grandes fêtes populaires de l'été, telles que la fête nationale et les fêtes de la Nouvelle-France. Environ 1400 personnes sont venues se rassasier à l'un ou l'autre de ces brunchs.



Le saviez-vous?

Le Café du Parlement et le restaurant *Le Parlementaire* servent plus de 100 000 repas annuellement.

Le débat des chefs au restaurant *Le Parlementaire*



Pour une seconde fois en deux ans, le traditionnel débat des chefs des trois principales formations politiques québécoises a eu lieu dans la salle à manger du restaurant *Le Parlementaire*, pendant la campagne électorale, le 25 novembre 2008.

Le saviez-vous?

En plus des visites officielles de délégations de parlementaires, d'organisations interparlementaires, de représentants gouvernementaux et d'organisations internationales, l'Assemblée nationale a aussi à son actif 5 accueils de communautés culturelles, 29 activités et cérémonies officielles et 5 visites de diplomates.

UN LIEU D'ÉCHANGES

Accueil de communautés culturelles

Ces visites permettent aux membres de ces communautés de se familiariser avec l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale, de rencontrer le président et des parlementaires et de mieux connaître l'histoire du Québec et du parlementarisme.

Communautés culturelles reçues en 2008-2009

Communauté himalayenne	3 avril 2008
Communauté bulgare	10 avril 2008
Communauté guinéenne	17 avril 2008
Communauté autrichienne	24 avril 2008
Communauté tunisienne	1 ^{er} mai 2008

Le saviez-vous?

Le personnel du **Protocole de l'Assemblée nationale** a collaboré à 133 activités à l'occasion desquelles quelque 13 600 personnes ont été reçues à l'hôtel du Parlement.



LES CITOYENS

La 6^e Journée du livre politique au Québec

Les activités de cette Journée se sont inscrites dans la thématique du 400^e anniversaire de Québec. Les noms des lauréats des prix littéraires décernés à l'occasion de cette Journée et ceux des finalistes ont été dévoilés le 15 avril 2008 par le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Ces prix visent à mettre en valeur ce genre littéraire qu'est le livre politique auprès du grand public, tout en valorisant le travail d'auteurs et d'étudiants qui contribuent à l'avancement des connaissances sur des sujets liés à la politique. Les prix ont été attribués ainsi :

- Le Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale, d'une valeur de 5 000 \$, a été accordé à **M. Jean-Claude Corbeil** pour son œuvre *L'embarras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*.
- Le Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, d'une valeur de 3 000 \$, pour la catégorie « Thèses de doctorat », a été remis à **M^{me} Ève Lamoureux**. Conséquemment, elle a reçu le Prix Ministère des Relations internationales du Québec / Ministère des Affaires étrangères de France, comprenant une bourse couvrant les frais de séjour d'une semaine à Paris pour participer, en 2010, à la Journée du Livre Politique de l'Assemblée nationale française. Le jury a primé sa thèse intitulée *Art et politique : l'engagement chez les artistes actuels en arts visuels au Québec*.
- Le Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, d'une valeur de 2 000 \$, pour la catégorie « Mémoires de maîtrise », a été décerné à **M^{me} Isabelle Roy**. Le jury a primé son mémoire intitulé *Anthropologie historique de la culture politique : le cas du rituel de la récitation de la prière au Parlement du Québec, 1793-1976*.

Un demi-siècle de présence des femmes en politique



Le 7 mai 2008, l'Assemblée nationale a rendu hommage aux femmes en politique au cours d'une table ronde réunissant des ex-parlementaires et des parlementaires en fonction au sein des trois partis politiques.

Sous la présidence d'honneur de la première vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Fatima Houda-Pepin, cette table ronde a réuni M^{mes} Marie Grégoire, Linda Goupil, Lise Bacon, Lise Thériault, Linda Lapointe et Louise Harel. Près de 300 personnes se sont rassemblées à la salle du Conseil législatif pour assister au débat dont le thème portait sur le chemin parcouru par les femmes en politique depuis près de 50 ans.



Par ailleurs, la vice-présidente de l'Assemblée nationale a dévoilé la publication *Les députées de l'Assemblée nationale du Québec : engagées dans l'égalité entre les femmes et les hommes*, qui trace le profil des élues ayant siégé au Parlement depuis 1961. La vidéo d'un entretien inédit avec la première femme élue au Parlement et la première femme ministre au gouvernement du Québec, M^{me} Marie-Claire Kirkland, a également été diffusée.

DES COMMUNICATIONS EFFICACES

LE CANAL DE L'ASSEMBLÉE

30^e anniversaire de la télédiffusion des travaux parlementaires

Le 3 octobre 1978 commençait la télédiffusion en direct des travaux de l'Assemblée nationale. Afin de marquer de façon particulière les 30 ans de cette étape charnière, le Canal de l'Assemblée a offert aux téléspectateurs une programmation spéciale du 3 au 6 octobre. Cette programmation comprenait la reprise intégrale de la première période des affaires courantes télédiffusée en 1978 ainsi que toutes les premières périodes de questions et réponses orales consécutives à chacune des élections générales suivantes.

Témoignant des grands enjeux politiques des 30 dernières années et des échanges d'idées entre les personnages politiques qui en sont les instigateurs, les séquences présentées ont été mises en contexte par le bibliothécaire et historien Martin Pelletier. Il s'agissait là d'un moment exceptionnel pour tous les amateurs d'histoire et de politique.

Le Canal, en perpétuelle évolution

Cet anniversaire a aussi été l'occasion de mettre en valeur la remarquable évolution de la télédiffusion des débats. À l'origine, la télédiffusion comprenait uniquement la retransmission intégrale des séances de l'Assemblée nationale. La diffusion des séances de commissions parlementaires, des conférences de presse, des points de presse et d'activités spéciales a ensuite contribué à accélérer le développement du Canal et de sa programmation.

De plus, l'Assemblée nationale a profité de la programmation spéciale marquant le 30^e anniversaire du Canal pour promouvoir un nouveau service : la mise en ligne intégrale du Canal dans le site Internet de l'Assemblée (www.assnat.qc.ca). Ainsi, une plus grande proportion de résidents du Québec et de citoyens du monde profitent d'un accès continu aux travaux de notre institution parlementaire. Cette innovation illustre également de l'essor technologique constant qu'a connu la télédiffusion des débats depuis son origine.

De nouvelles émissions dans la série *Mémoires de députés*

Le Canal diffuse l'ensemble des activités parlementaires et institutionnelles de l'Assemblée nationale en plus de présenter des productions internes de grande qualité. Parmi celles-ci, notons la série *Mémoires de députés*, au cours de laquelle d'anciens parlementaires racontent des souvenirs mémorables de leur vie politique.

La diffusion d'une troisième saison de cette série, présentée les dimanches à 19 heures, a été amorcée en 2008-2009. Vingt et une émissions originales ont été diffusées. Les anciens parlementaires présentés au cours de la dernière année sont M^{me} Madeleine Bélanger, MM. Clément Vincent, Antoine Drolet,

Le saviez-vous?

Chaque année, le Canal de l'Assemblée diffuse intégralement plus de 2000 heures de travail parlementaire, d'activités spéciales et d'émissions thématiques. Une équipe multidisciplinaire, composée de réalisateurs, de caméramans, de preneurs de son et de monteurs, a fait de cette chaîne parlementaire un outil devenu aujourd'hui indispensable en ce qu'il assure à la population **un accès immédiat à l'activité parlementaire**, en direct et en différé.



Tournage de l'entrevue avec l'ancien député de la circonscription de Montréal-Sainte-Marie, M. Yvon Dupuis, pour la série *Mémoires de députés*.

Le saviez-vous?

Au 4 février 2009, 44 anciens parlementaires avaient déjà été interviewés dans le cadre de la série *Mémoires de députés*. Ces entrevues ont permis de réaliser et diffuser 60 émissions depuis 2006. La première émission de cette série a été diffusée le 29 octobre 2006 avec, comme invité, M. Paul Gérin-Lajoie.

Le saviez-vous?

L'horloge de la tour centrale de l'hôtel du Parlement a eu 120 ans en 2008. L'œuvre de M. Cyril Duquet a été installée en 1888 et n'a, depuis ce temps, subi aucune transformation. L'horloger de l'Assemblée, M. André Viger, gravit 3 fois par semaine quelque 160 marches de l'escalier en colimaçon pour remonter les pesées et s'assurer que l'horloge est bien réglée.



Rodrigue Biron, Jacques Brassard, Denis Hardy, Marcel Masse et Lucien Lessard. La série télévisée est accessible en ligne à l'adresse www.assnat.qc.ca dans la section « vidéo et audio ».

Quatre nouvelles capsules À la découverte de l'Assemblée

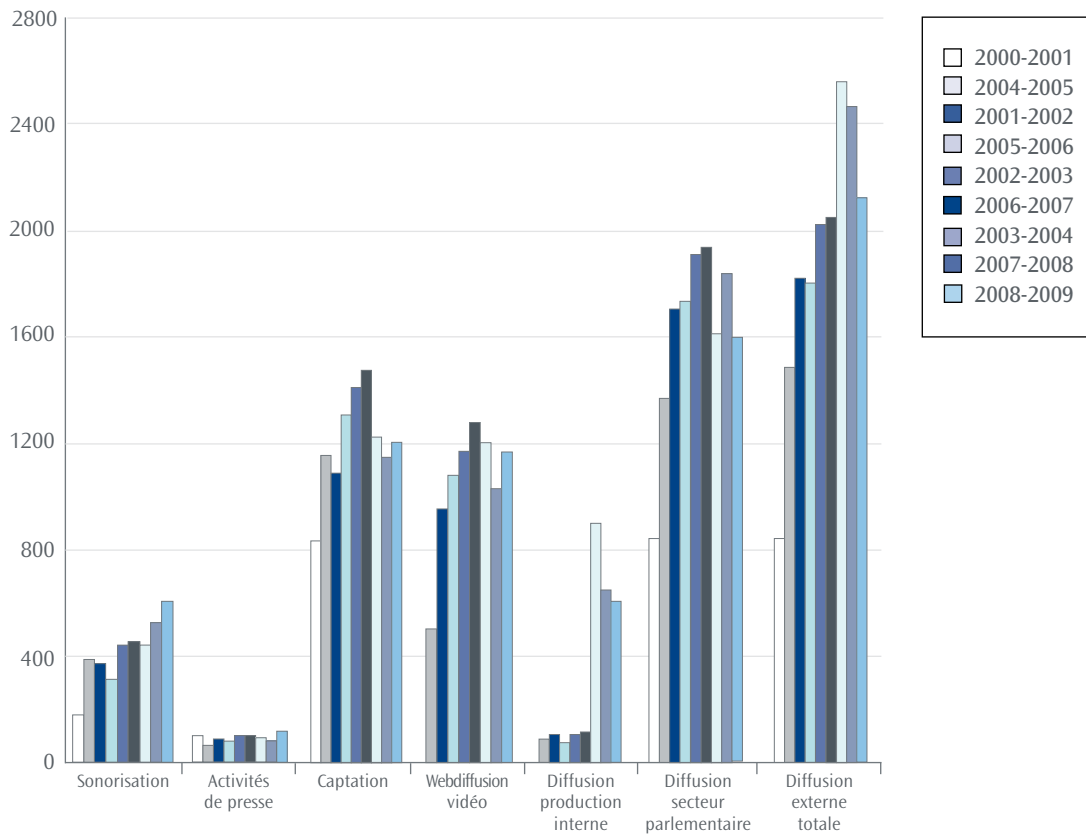
La série *À la découverte de l'Assemblée* a enrichi la programmation du Canal et du site Internet de quatre nouvelles capsules d'information. Deux d'entre elles nous rappellent l'importance du temps dans la vie parlementaire et nous présentent différentes horloges qui décorent l'Assemblée nationale. Une autre nous décrit les objectifs de La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires et une dernière nous raconte l'histoire de la Bibliothèque de l'Assemblée.

Captation vidéo

Service de captation vidéo	Nombre d'événements	Durée (h)
Captation télévisuelle	744	1205 h 52
Tournage	76	286 h 45
Sonorisation	249	591 h 25
Enregistrement numérique, <i>Journal des débats</i>	733	1229 h 34

Canal de l'Assemblée nationale		Nombre d'événements	Durée (h)
Activités parlementaire	Travaux parlementaires, conférences de presse et points de presse	1008	1606 h 10
Production interne	Capsules <i>À la découverte de l'Assemblée</i>	—	197 h 30
	<i>Mémoires de députés</i>	—	275 h 08
	Vœux des parlementaires (Vœux de la fête nationale et des fêtes)	—	37 h 27
	Programmation spéciale, 30 ans du Service de la télédiffusion des débats	—	76 h 29
Total d'heures de diffusion externe			2116 h 15
Total d'heures d'animation électronique en continu			6643 h 44
Total d'heures de diffusion du Canal			8760 h

Statistiques de diffusion du Canal de l'Assemblée nationale (en heures)



Le saviez-vous?

Le *Journal des débats* a 45 ans !

Le 14 janvier 1964, à l'inauguration de la troisième session de la 27^e législature, son premier fascicule était officiellement publié à la suite d'une période d'essai, en 1963, dont les transcriptions sont demeurées inédites jusqu'en 1981. On s'est consacré d'abord aux débats de l'Assemblée, puis, le 19 mars 1965, on a ajouté la transcription intégrale des délibérations des commissions parlementaires.

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE



LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Dans les systèmes démocratiques fondés sur la séparation des pouvoirs, les parlements conduisent leurs relations internationales de manière autonome et dans le respect du pluralisme politique. C'est le président de l'Assemblée nationale qui a la responsabilité de représenter l'institution au cours des activités internationales, dont le caractère non partisan est assuré par des délégations constituées de députés qui proviennent des diverses formations politiques représentées à l'Assemblée nationale. Celle-ci a tissé un important réseau de relations interparlementaires, aussi bien dans un cadre bilatéral que multilatéral.

LES RELATIONS MULTILATÉRALES

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

L'Assemblée nationale du Québec est très active au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui constitue un forum privilégié pour la défense de thèmes chers aux élus québécois, dont la culture, l'éducation et la démocratie parlementaire.

À l'occasion du 400^e anniversaire de Québec, l'Assemblée nationale a été l'hôte de la XXXIV^e Session de l'APF, du 1^{er} au 8 juillet 2008, qui a connu un vif succès, avec la participation de plus de 50 sections et d'environ 450 délégués. L'Assemblée régionale Amérique s'est également réunie du 30 juin au 2 juillet 2008 pour sa XXIV^e Session.

Des thèmes de grande actualité comme l'environnement et le développement des sociétés, la crise alimentaire mondiale, les situations de crise dans l'espace francophone, les actions de la Francophonie en matière d'éducation et de formation et la mise en œuvre de la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles ont retenu l'attention des parlementaires réunis à Québec. Dans son intervention à l'occasion du débat général,

le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a fait valoir la nécessité de trouver un équilibre entre la prospérité économique et sociale et la préservation de l'environnement et des ressources.



M. Michel Bissonnet

Réunis en session plénière, les parlementaires francophones ont ensuite adopté des résolutions portant, entre autres, sur les politiques migratoires dans

Les objectifs des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale

Les relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale sont basées sur quatre objectifs fondamentaux :

1. le renforcement de l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation
2. le positionnement international de l'Assemblée nationale et son rayonnement institutionnel au sein des réseaux interparlementaires
3. la participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité
4. le rayonnement accru de la société québécoise, notamment par la promotion de ses secteurs d'excellence.

l'espace francophone, les négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la promotion de la langue française dans un contexte de plurilinguisme, les situations politiques dans l'espace francophone, la crise alimentaire et la cherté de la vie et enfin l'environnement et le développement des sociétés. Les parlementaires ont en outre adopté l'Avis qui a été présenté à l'occasion du XII^e Sommet de la Francophonie. L'Avis portait sur les thèmes majeurs du Sommet et sur le suivi du Cadre stratégique décennal de la Francophonie.

En marge de la XXXIV^e Session de l'APF a eu lieu, le 4 juillet, la Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Tenue à l'invitation du président de l'Assemblée nationale, cette conférence a porté sur les présidents des assemblées législatives et le renforcement de la démocratie parlementaire. Quarante-quatre présidents et vice-présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie ont répondu favorablement à cette invitation.

De plus, un député de la section du Québec de l'APF a participé à la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC, organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement européen à Genève, en Suisse, les 11 et 12 septembre 2008. De même, une députée québécoise a participé, à titre de conférencière, à un séminaire d'information et de sensibilisation du Réseau des femmes parlementaires, qui a abordé la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), à Nouakchott, en Mauritanie, du 20 au 22 mai 2008.

Enfin, le nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Yvon Vallières, a participé à la réunion du Bureau de l'APF, qui s'est exceptionnellement déroulée au siège des Nations Unies, à New York, du 20 au 23 janvier 2009. L'objectif de cette rencontre était notamment de souligner l'attachement des parlementaires à l'utilisation du français et au plurilinguisme dans les organisations internationales.

APF

Fondée en 1967, elle regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1974).



Membres du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, le 2 juillet 2008.

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

APC

Fondée en 1911, elle regroupe 170 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant de 53 pays qui forment le Commonwealth (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1933).



L'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

L'Assemblée nationale a représenté la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » à la 54^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui a eu lieu à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 1^{er} au 10 août 2008. La représentante de l'Assemblée nationale a complété, en 2008, son mandat à la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » de la Région canadienne et à la vice-présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » de l'APC. Par ailleurs, l'Assemblée nationale a participé à la 46^e Conférence régionale canadienne de l'APC, qui a eu lieu du 21 au 27 juillet 2008 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, où son représentant a fait une présentation sur les parlements et le développement durable.

La Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

La COPA a poursuivi la mise en œuvre de son programme de mission d'observation électorale, amorcé en 2005, qui permet aux parlementaires de développer une expertise dans les processus électoraux, tout en confirmant le rôle stratégique de l'organisation en matière de promotion et de consolidation de la démocratie dans les Amériques.

L'Assemblée nationale a pris part aux deux missions d'observation électorale qui se sont déroulées cette année sous l'égide de la COPA, l'une au Paraguay, en avril 2008, et l'autre au Salvador, en mars 2009. Organisées par le Secrétariat du Québec de la COPA hébergé à l'Assemblée nationale, avec la collaboration du Directeur général des élections du Québec, ces missions avaient pour objectifs d'apprécier sur les lieux l'état des préparatifs électoraux et d'observer le déroulement des élections le jour du scrutin. Dans le rapport transmis aux autorités électorales du Paraguay, les membres de la mission, tout en soulignant le déroulement exemplaire du processus électoral, recommandent, entre autres, d'améliorer l'exactitude de la liste électorale afin d'accroître la confiance des citoyens et des partis politiques à l'égard de cet instrument et d'apporter des précisions quant au rôle, aux obligations et aux droits des forces de l'ordre présentes dans les centres de votation.

COPA

Née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale du Québec, elle regroupe les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.



Par ailleurs, une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale a participé à la VIII^e Assemblée générale de la COPA et à la VII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, du 9 au 13 septembre 2008, à Mexico et à Toluca, au Mexique, où se sont réunis près de 200 parlementaires venant de quelque 20 pays des Amériques. L'Assemblée nationale a accédé à la première vice-présidence de l'organisation pour la période 2008-2010, en plus de maintenir ses postes de responsabilité au sein des commissions de travail et du Réseau des femmes parlementaires. Plus d'une dizaine de résolutions ont été adoptées à l'issue de cette rencontre, qui aura notamment permis de faire valoir l'expertise québécoise en matière de financement des partis politiques et de diversité culturelle. Les femmes parlementaires ont, pour leur part, complété leurs travaux sur le thème de la traite des personnes.

Les organisations interparlementaires américaines (ERC, CSG, NCSL)

L'Assemblée nationale a poursuivi son travail au sein des organisations interparlementaires des États-Unis, qui constituent des forums privilégiés pour aborder différents thèmes chers aux élus québécois et défendre les intérêts du Québec, principalement dans les domaines suivants : l'énergie, l'environnement, l'agriculture, la santé, l'éducation et les relations entre le Québec et les États-Unis.

Par sa participation aux instances du Council of State Governments (CSG) et de sa conférence régionale de l'Est, l'Eastern Regional Conference (ERC), dans laquelle elle détient des postes de responsabilité, l'Assemblée nationale a continué son action auprès des parlementaires américains sur les questions de l'*Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental* (IVHO), de la lutte contre le réchauffement climatique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une délégation de parlementaires québécois a pris part à la 48^e Assemblée annuelle de l'ERC, qui s'est tenue du 9 au 13 août 2008 à Atlantic City, au New Jersey.

Par ailleurs, du 20 au 26 juillet 2008, au cours de l'Assemblée annuelle de la National Conference of State Legislatures (NCSL) à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, le mandat d'un député québécois au comité exécutif de cette organisation a été renouvelé pour une quatrième année consécutive. L'Assemblée nationale est le seul membre international affilié à siéger au comité exécutif de la NCSL. L'action du Québec en matière d'immigration a été présentée à l'occasion d'une séance de travail.

LES RELATIONS BILATÉRALES

Fondées sur la similitude des enjeux politiques et socioéconomiques, les relations bilatérales de l'Assemblée nationale, par les échanges qu'elles suscitent entre les parlementaires, contribuent à la fois à la recherche des résultats des meilleures expériences étrangères (institutionnelles, législatives, culturelles et sociales) et au positionnement de l'Assemblée nationale comme interlocuteur incontournable dans un certain nombre de secteurs d'excellence du Québec.

L'Assemblée nationale a accueilli, en mai 2008, une délégation du Groupe interparlementaire France-Québec du Sénat français conduite par son président, le sénateur et ancien premier ministre, M. Jean-Pierre Raffarin. Les discussions ont principalement porté sur les politiques gouvernementales d'aide à la recherche et au développement.

Deux sessions de la Commission interparlementaire franco-québécoise, la XXI^e et la XXII^e, se sont déroulées dans un laps de temps relativement court. La XXI^e session, qui a eu lieu au Québec en juillet 2008, a porté sur le vieillissement de la population et le financement des études supérieures alors que la suivante, tenue à Paris en septembre 2008, s'est penchée sur la préservation de la biodiversité et les politiques reliées à la recherche et à l'innovation.

CSG

Organisation créée en 1933 qui regroupe les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des 50 États et 6 territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1995).



ERC/CSG

Organisation qui constitue le chapitre de l'est du CSG et qui regroupe les parlementaires et les représentants gouvernementaux des États du nord-est américain ainsi que des cinq provinces canadiennes membres (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1990).



LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

NCSL

Organisation interparlementaire américaine créée en 1975, regroupant les parlementaires et les fonctionnaires des assemblées législatives des 50 États et 6 territoires américains. (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 2000)

Par ailleurs, du 12 au 16 mai 2008, le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a reçu son homologue du Landtag de Bavière, M. Alois Glück, à l'occasion de la 4^e réunion de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière, tenue à l'hôtel du Parlement. Les parlementaires ont alors pu échanger des points de vue sur l'immigration, l'intégration des immigrants et les services à la petite enfance.

Les 2 et 3 mai 2008, des parlementaires du Groupe d'amitié germano-canadien du Bundestag, la Chambre basse du Parlement fédéral allemand, sont venus à l'Assemblée nationale afin de rencontrer leurs homologues québécois. Enfin, le 4 septembre 2008, des membres de la Commission des affaires civiles du Parlement du Royaume de Suède, le Riksdag, ont pris part à une séance de travail conjointe avec des députés québécois sur les politiques et les programmes concernant le logement social.

LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Depuis plusieurs années déjà, l'Assemblée nationale offre un appui technique aux institutions parlementaires des États en transition ou en consolidation démocratique, ce qui permet de renforcer leur fonctionnement sur les plans parlementaire et administratif. Ces activités de coopération interparlementaire se déroulent dans une dynamique d'accompagnement et de prise en charge par les institutions partenaires de leur propre programme de développement.

Ainsi, l'Assemblée nationale a réalisé cette année différentes activités avec le Parlement de la République d'Haïti, en collaboration avec le Centre parlementaire canadien. Plus précisément, elle a mené une deuxième mission dans le contexte de son appui technique en matière de transcription et de diffusion des séances au Parlement haïtien, à Port-au-Prince, du 24 au 28 novembre 2008. Du 9 au 20 février 2009, l'Assemblée a également donné un séminaire de suivi et de perfectionnement au personnel affecté aux travaux en assemblée plénière et en commission parlementaire du Parlement haïtien.

Elle a aussi joué un rôle important au sein de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF) et a accueilli, les 4 et 5 septembre 2008, l'Assemblée générale de cette association. Au cours de cette rencontre, le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, a été élu président de l'association.

LES VISITES OFFICIELLES

Les engagements internationaux de l'Assemblée nationale amènent plusieurs dignitaires étrangers à Québec. Parmi ceux-ci, l'Assemblée nationale a ainsi accueilli, en 2008-2009 :

Visites officielles de présidents d'Assemblée :

- M. Kenneth R. Kowalski, président de l'Assemblée législative de l'Alberta
- M. Alois Glück, président du Landtag de Bavière
- M. Christos Doukeridis, président du Parlement francophone bruxellois
- M. Roch Marc Christian Kaboré, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- M. Noël A. Kinsella, président du Sénat du Parlement du Canada
- M. Peter Milliken, président de la Chambre des communes du Parlement du Canada
- M. Ernest Benach, président du Parlement de Catalogne
- M. Jean-François Istasse, président du Parlement de la Communauté française de Belgique
- M. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale de la République française
- M. René Radembino Coniquet, président du Sénat de la République Gabonaise
- M. Guy Nzouba-Ndama, président de l'Assemblée nationale du Gabon et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- M. Kelly C. Bastien, président du Sénat de la République d'Haïti
- M^{me} Katalin Szili, présidente de l'Assemblée nationale de la République de Hongrie
- M. François-Xavier Boillat, président du Parlement de la République et du Canton du Jura
- M. Rajkeswur Gosk Purryag, président de l'Assemblée nationale de Maurice
- M. Stephane Valeri, président du Conseil national de la Principauté de Monaco
- M. Mahamane Ousmane, président de l'Assemblée nationale du Niger
- M. Roy Boudreau, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Alfie MacLeod, président de l'Assemblée législative de Nouvelle-Écosse
- M. Macky Sall, président de l'Assemblée nationale du Sénégal
- M. André Bugnon, président du Conseil national de Suisse
- M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou, président de l'Assemblée nationale du Tchad
- M. El Hadj Abass Bonfoh, président de l'Assemblée nationale du Togo



LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Visites officielles de parlementaires :

- XXXIV^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- XXIV^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- 4^e Session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière
- V^e réunion annuelle Sénat français - Assemblée nationale
- XXI^e Session de la Commission interparlementaire franco-qubécoise
- Délégation de parlementaires du Groupe d'amitié germano-canadien du Bundestag de la République fédérale d'Allemagne
- Délégation de parlementaires du Parlement francophone bruxellois
- Délégation du Parlement écossais
- Délégation de parlementaires membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation de l'Assemblée nationale de la République française
- Délégation de la Commission des affaires civiles du Parlement du Royaume de Suède (Riksdag)
- Délégation de parlementaires membres de la Commission du budget, des finances et de l'équipement du Parlement wallon

Visites officielles de représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales :

- M. Nicolas Sarkozy, président de la République française
- Son Excellence M^{me} Michelle Bachelet, présidente de la République du Chili
- M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- M. Alain Juppé, ancien premier ministre de la République française et maire de Bordeaux
- M. Günther Beckstein, ministre-président de l'État de Bavière
- M Jürgen W. Heike, ministre délégué de l'Intérieur de l'État de Bavière
- M. Jordi Ausàs i Coll, ministre du gouvernement et de l'administration publique de la Catalogne
- M. José Luis Exeni Rodriguez, président de la Cour nationale électorale de la république de Bolivie

LE PATRIMOINE



LE PATRIMOINE

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

Photographie de M. Michel Bissonnet à la galerie des présidents

Le 31 mars 2009, le président de l'Assemblée nationale, M. Yvon Vallières, a dévoilé la photographie de M. Michel Bissonnet, le 42^e président de l'Assemblée nationale, du 4 juin 2003 au 14 juillet 2008. La cérémonie s'est déroulée à la galerie des présidents, notamment en présence du photographe Daniel Lessard. M. Bissonnet souhaitait revenir à la tradition de la photographie, largement répandue dans la première moitié du XX^e siècle.



Lancement du livre *Québec : quatre siècles d'une capitale*



Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, et des représentants des Publications du Québec ont lancé l'ouvrage *Québec : Quatre siècles d'une capitale* au Salon international du livre de Québec, le 17 avril 2008.

La publication de cet ouvrage d'envergure et de prestige s'inscrivait dans la programmation spéciale de l'Assemblée nationale pour le 400^e anniversaire de Québec. Elle traduisait ainsi la volonté de l'institution de mettre en valeur notre patrimoine et de diffuser les connaissances en matière d'histoire et de politique.

Le livre, qui relate 400 ans d'histoire des institutions politiques d'une ville chargée de symboles, se veut à la fois une synthèse accessible à tous et un ouvrage de référence.

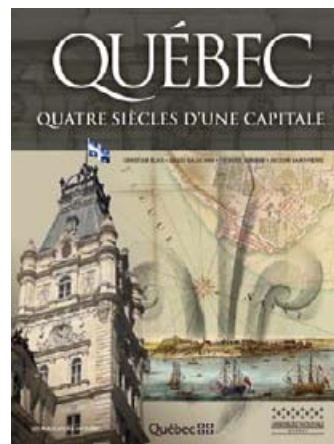
Pour achever leur œuvre de près de 700 pages et de 500 illustrations originales, les auteurs et histo-



Les auteurs du livre *Québec : quatre siècles d'une capitale* ont été décorés du médaillon du 400^e anniversaire de Québec, le 9 décembre 2008, pour leur apport historique aux fêtes du 400^e. Frappé à seulement 100 exemplaires, ce médaillon souligne la contribution remarquable de certaines personnalités aux fêtes du 400^e de Québec et au développement de la capitale.

riens Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre ont mis trois années. Ils racontent de manière passionnante nos origines et mettent en lumière plusieurs découvertes inédites.

En plus de connaître un véritable succès de librairie, comme en fait foi son 3^e tirage depuis avril 2008, cet ouvrage a valu aux quatre auteurs la Médaille d'honneur de l'Assemblée qu'ils ont reçue des mains du président, M. Michel Bissonnet, le 1^{er} mai 2008. Cette médaille est remise à des personnalités méritant la reconnaissance de l'ensemble des parlementaires de l'Assemblée nationale.



Un numéro spécial de la revue *Cap-aux-Diamants* sur l'histoire politique de Québec

Le 13 août 2008, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Fatima Houde-Pepin, a lancé un numéro spécial de la revue *Cap-aux-Diamants* à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale dans le cadre de la programmation spéciale du 400^e anniversaire de Québec à l'Assemblée. Ce lancement a eu lieu pendant le 74^e Congrès mondial de la Section des services de bibliothèque et de recherche parlementaire de la Fédération internationale des associations de bibliothèques et d'institutions (IFLA). Ce numéro hors série consacré à l'histoire politique de la ville s'intitule « Québec 1608-2008 : quatre cents ans d'histoire politique ». La plupart des articles ont été rédigés par quatre historiens de l'Assemblée, MM. Frédéric Lemieux, Jocelyn Saint-Pierre, Gilles Gallichan et Christian Blais. Ces articles s'inscrivaient en continuité avec les réflexions amorcées dans le livre *Québec : Quatre siècles d'une capitale*.



L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec récompensé d'un prix Zénith

Lancé à l'aube du 400^e anniversaire de Québec, le prestigieux ouvrage *L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec*, qui raconte l'histoire du Québec à travers l'hôtel du Parlement, a été récompensé d'un prix Zénith dans la catégorie « Édition - Document de prestige ». Décernés par le Forum des responsables des communications du gouvernement du Québec, les prix Zénith soulignent la qualité de la communication dans le secteur public. Le jury de sélection a rendu hommage à la très grande qualité de la publication de référence, marquée par un sens esthétique poussé et a estimé qu'elle comblait un besoin collectif. Enfin, il y a vu un potentiel de rayonnement pour le Québec, qui apparaissait à point nommé pour le 400^e de Québec.





LE PATRIMOINE

Collections de la Bibliothèque et bibliothèque virtuelle

Au 31 mars 2009, on pouvait consulter plus de 2 millions de documents répartis comme suit :

Imprimés	
monographies	490 727
revues	283 478
journaux	702 648
Microdocuments	
microfilms	36 633
microfiches	570 017
Documents électroniques (en ligne, cédéroms)	6 100
Enregistrements sonores	185
Vidéocassettes	875
Affiches, cartes et photographies	941
Total	2 091 604

Quelques chiffres

Le personnel de la Division de la référence a répondu, en 2008-2009, à 9414 demandes d'information et de recherche. De ce nombre, 3700 venaient des parlementaires, de leurs collaborateurs, du personnel de l'Assemblée ou d'organismes relevant de celle-ci.

Plus de 10 000 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque, que ce soit comme usagers, comme invités à une activité spéciale ou comme simples visiteurs.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET URBAIN

Dévoilement du buste de Samuel de Champlain

Un buste en bronze de Samuel de Champlain, offert par le président du Sénat du Canada, l'honorable Noël A. Kinsella, a été remis au président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, le 26 mai 2008, pour souligner le 400^e anniversaire de Québec.

M. Bissonnet a signalé que ce buste rappelle le souvenir de l'illustre explorateur, mais représente surtout l'image associée à la présence française en Amérique. Pour sa part, le président, M. Noël A. Kinsella, a affirmé que le 400^e anniversaire de la fondation du premier établissement français permanent à Québec est un événement digne de commémoration et que c'était dans cet esprit que le Sénat du Canada voulait rendre hommage à Samuel de Champlain.



Cette œuvre est de l'artiste Alfred Laliberté. La maquette, exécutée d'abord en plâtre par le sculpteur vers 1930, a été coulée en bronze 2003, à la fonderie d'Inverness, près de Thetford Mines. D'ailleurs, certaines des œuvres les plus marquantes d'Alfred Laliberté ornent la façade du parlement de Québec. Cette œuvre est exposée à l'hôtel du Parlement, entre les salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif.

Plantation de l'arbre souvenir

À l'occasion du Mois de l'arbre, 400 plants de chêne rouge et d'érable à sucre de 60 cm de haut ont été offerts par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune aux employés de l'Assemblée nationale ainsi qu'aux députés et à leur personnel. Pour commémorer le 400^e anniversaire de Québec, une cérémonie de plantation d'un bouleau jaune, arbre emblématique du Québec, a eu lieu sur les terrains de l'Assemblée nationale, près de la statue de Jean-Lesage, en présence du président, M. Michel Bissonnet. « L'Arbre souvenir du 400^e sera le témoin de rencontres inoubliables pour les générations à venir », a mentionné M. Jean Leclerc, président du conseil d'administration de la Société du 400^e anniversaire de Québec.

8^e phase de restauration des bureaux de l'hôtel du Parlement

En tout, 28 des 310 locaux réservés aux parlementaires ainsi qu'à leur personnel ont été restaurés. Ces travaux s'avéraient nécessaires depuis plusieurs années, puisque ces locaux n'avaient jamais été restaurés en profondeur depuis la construction du parlement, il y a plus de 120 ans.

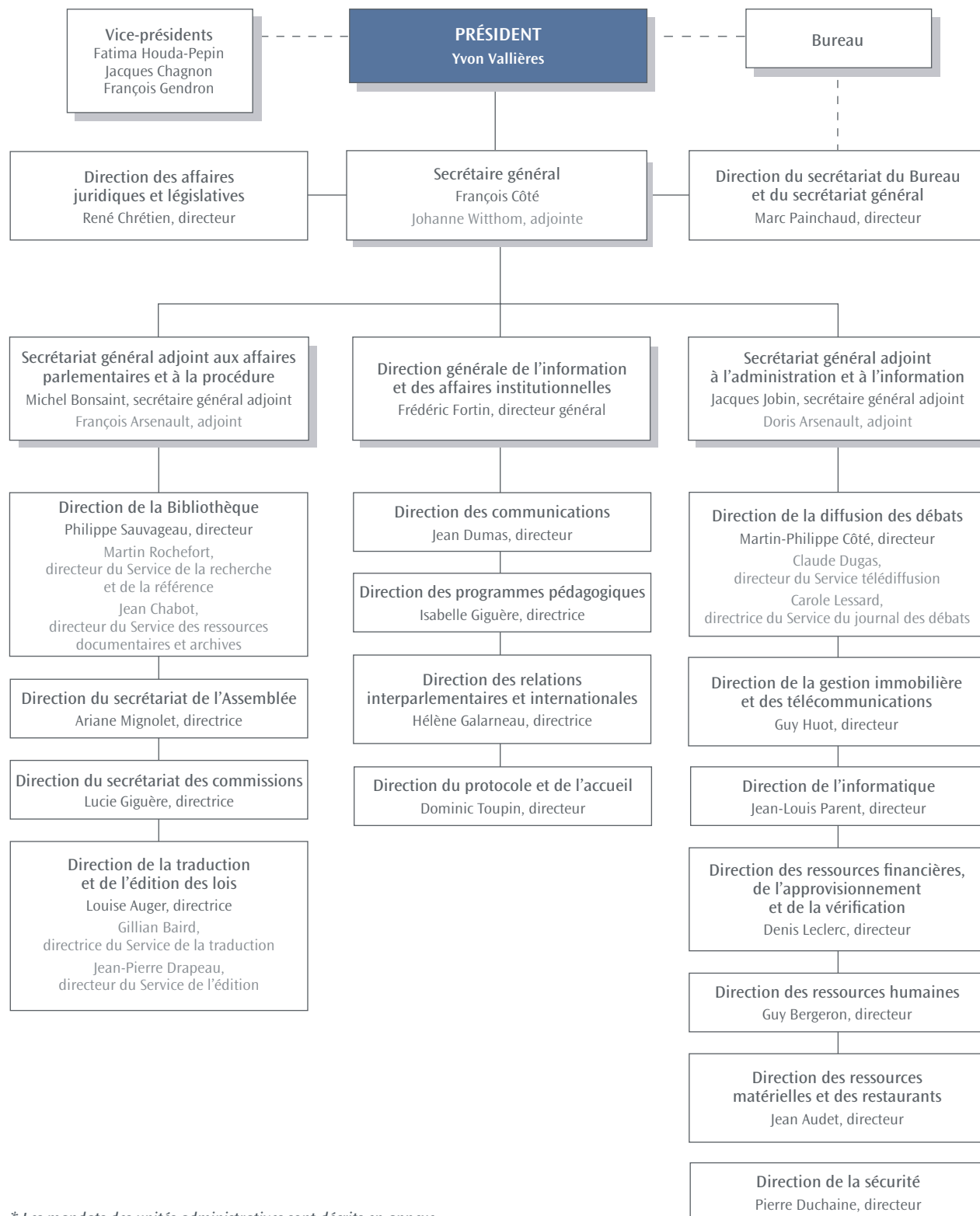
Le saviez-vous?

La **Direction de la gestion immobilière et des télécommunications** a répondu, en 2008-2009, à quelque 9 600 demandes de service venant des secteurs politique et administratif de l'Assemblée nationale, allant notamment de travaux de plomberie et d'électricité à la réparation de mobilier, d'équipement de cuisine et d'appareils de télécommunication.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2009*



* Les mandats des unités administratives sont décrits en annexe.

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La gestion de l'Assemblée nationale se fait dans le cadre des lois, règlements et règles qui lui sont applicables. Cependant, afin de préserver l'autonomie administrative de l'institution, la Loi sur l'Assemblée nationale a instauré le Bureau de l'Assemblée nationale, qui est en quelque sorte son conseil d'administration. Il adopte tout règlement qu'il juge nécessaire à la gestion de l'Assemblée. Il doit, entre autres, approuver les prévisions budgétaires de l'Assemblée nationale et réglementer des domaines qui touchent de près les députés, telles leurs diverses allocations et leurs conditions de travail.

Bureau de l'Assemblée nationale

Président du Bureau : Yvon Vallières

Membres :

Parti libéral du Québec

Stéphane Billette
Germain Chevarie
Yvon Marcoux
Michel Matte
Filomena Rotiroti

Parti québécois

Nicolas Girard
Bertrand Saint-Arnaud
Claude Pinard

Action démocratique du Québec

Janvier Grondin

Membres suppléants :

Parti libéral du Québec

Daniel Bernard
Lucie Charlebois
Johanne Gonthier
Pierre Moreau
Pierre Reid

Parti québécois

Marjolain Dufour
Nicole Léger
Lorraine Richard

Action démocratique du Québec

François Bonnardel

LE PERSONNEL

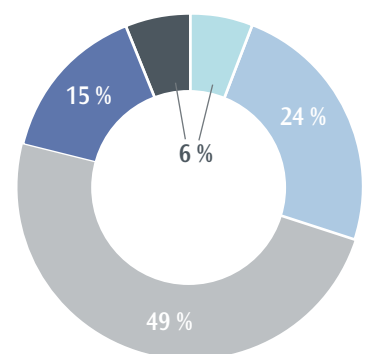
L'effectif

Pour mener à bien sa mission, l'Assemblée nationale dispose de 549 postes réguliers et de 71 postes occasionnels, pour un total de 620 postes. Le secteur politique est composé de directeurs de cabinets, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien. Cela représente 430 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

Effectif du secteur administratif par tranche d'âge

35 ans et moins	23 %
36 - 40 ans	10 %
41 - 45 ans	13 %
46 - 50 ans	17 %
51 - 55 ans	18 %
56 ans et plus	19 %

Répartition de l'effectif du secteur administratif par catégorie d'emploi



- Cadres
- Professionnels
- Fonctionnaires
- Ouvriers
- Agents de la paix

Femmes	50,8 %
Hommes	49,2 %



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Un quart de siècle de dévouement

En présence du président de l'Assemblée nationale, M. François Gendron, et du secrétaire général, une cérémonie a eu lieu le 12 décembre 2008 pour souligner le dévouement du personnel ayant travaillé 25 ans à l'Assemblée nationale ou dans la fonction publique. M^{mes} Louise Auger, Lucille Bigaouette, Francine Boivin Lamarche et Michèle Vachon ainsi que MM. Doris Arsenault, Donald Chouinard, Gaétan Poulin et Mario Raymond ont été honorés à cette occasion.



Les employés ayant atteint un quart de siècle de carrière dans la fonction publique ou à l'Assemblée nationale. De gauche à droite : M. Doris Arsenault, M^{mes} Francine Boivin Lamarche, Louise Auger et Michèle Vachon ainsi que MM. Gaétan Poulin et Mario Raymond (absents : M^{me} Lucille Bigaouette et M. Donald Chouinard).



Peinture collective de la Direction de l'informatique en vue d'amasser des fonds pour Entraide.

Le perfectionnement : formation en procédure parlementaire

En 2008-2009, le personnel du secteur parlementaire a de nouveau répondu à différentes demandes de formation pour le personnel des ministères et des organismes gouvernementaux ainsi qu'à celles des établissements d'enseignement universitaire. Une séance de formation en procédure parlementaire a été offerte au personnel professionnel de Revenu Québec ainsi qu'au personnel professionnel du Vérificateur général du Québec.

Par ailleurs, plusieurs séances d'information sur la procédure parlementaire ont été offertes aux gestionnaires de la fonction publique et aux étudiants inscrits à certains cours universitaires.

La campagne d'Entraide 2008

Cette campagne marquait le 40^e anniversaire des campagnes de sollicitation dans les secteurs public et parapublic. Pour l'Assemblée nationale, elle a pris une tournure différente en raison des élections générales. Le comité Entraide 2008 a tout de même voulu participer à l'effort collectif en proposant de nouvelles activités.

Ainsi, outre le dîner de la rentrée qui a permis de recueillir des dons, un défi amical a été lancé à l'ensemble des directions qui ont répondu à l'appel avec enthousiasme. Cueillette de dons volontaires, défi Tête casquée, encouragement sportif ou artistique et vente de friandises de Noël : les unités administratives ont rivalisé d'ingéniosité afin d'amasser des fonds. À cela, se sont ajoutées les retenues à la source et une contribution toute spéciale du comité organisateur du party de Noël du personnel administratif à la suite de l'opération « sous noirs ». La générosité du personnel de l'Assemblée mérite d'être soulignée, puisqu'elle a permis de récolter la somme totale de 28 151,78 \$.



La vente de sucreries a permis d'amasser des fonds pour Entraide.

L'Assemblée a la santé de ses employés à cœur !



Clinique de vaccination préventive et collecte de sang

En juin 2008, 43 employés ont fait « don de vie » en offrant généreusement quelques millilitres de leur sang à l'occasion de la collecte d'Héma Québec. Peu après, environ 180 employés de l'Assemblée nationale se sont prémunis contre la grippe en se faisant vacciner au cours de la campagne annuelle de vaccination antigrippale.



Des employés en pleine forme !

Une trentaine d'employés de l'Assemblée nationale ont participé à une joute amicale de soccer et une marche sportive de 30 minutes proposées à l'occasion de la 4^e Journée nationale du sport et de l'activité physique, le 10 octobre 2008.

Le saviez-vous?

Le comité paritaire de santé et sécurité au travail (SST), composé de 12 membres des parties patronale et syndicale, s'est réuni, en décembre 2008, pour la 50^e fois depuis sa création en 2003. Il en a profité pour dresser le bilan des cinq dernières années. En plus d'être en lice pour gagner le prix « Hommage à un bâtisseur 2009 » offert par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur administration provinciale (APSSAP), le comité a contribué à quelques bons coups, tels que l'installation d'une sonnerie d'appel de l'hôtel du Parlement plus discrète, le vestiaire de l'hôtel du Parlement rendu davantage sécuritaire, l'acquisition d'un chariot électrique pour le transport de matériel informatique, etc.



Les mesures préventives et les recommandations du comité touchent, non seulement les travailleurs de l'Assemblée nationale, mais aussi les parlementaires, leur personnel politique ainsi que les nombreux visiteurs.



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Un personnel bien outillé

Centre de services et bureautique

Le Centre de services et bureautique de la Direction de l'informatique permet au personnel de l'Assemblée de maintenir et d'améliorer ses connaissances en matière de bureautique et d'informatique. Il y arrive notamment en offrant de multiples séances de formation sur divers aspects de ce domaine. L'équipe de soutien d'urgence assure, quant à elle, une présence technique aux unités administratives qui collaborent aux travaux parlementaires.

En 2008-2009, le service d'assistance à la clientèle a poursuivi sa mission, qui consiste à répondre à toutes les demandes de service venant des secteurs politique et administratif de l'Assemblée nationale :

L'assistance à la clientèle en quelques chiffres

Dépannages téléphoniques	13 180
Autres appels de services reçus	3000
Service d'urgence	31
Jours de formation donnés, incluant la formation pour SAGIR	74

En tout, 38 journées de formation informatique ont été offertes, dont 44 % aux parlementaires et à leur personnel.

Le saviez-vous?

Au total, le **parc informatique de l'Assemblée nationale** comprend 1365 micro-ordinateurs, dont 263 portables et 519 imprimantes.

LES DÉPENSES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (2008-2009)

	Dépenses (000 \$)	Effectifs autorisés	
		Employés permanents*	Employés occasionnels*
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET AFFAIRES JURIDIQUES			
Bureau du secrétaire général	1 257,5	13	0
Direction des affaires juridiques et législatives	400,5	5	0
	1 658,0	18	0
AFFAIRES PARLEMENTAIRES ET BIBLIOTHÈQUE			
Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure	650,9	9	0
Direction de la Bibliothèque	5 183,0	80	2
Direction du secrétariat de l'Assemblée	595,8	10	3
Direction du secrétariat des commissions	1 082,6	20	1
Direction de la traduction et de l'édition des lois	447,8	17	0
	7 960,1	136	6
AFFAIRES INFORMATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES			
Direction générale de l'information et des affaires institutionnelles	190,8	5	0
Direction du protocole et de l'accueil	2 324,4	35	5
Direction des relations interparlementaires et internationales	1 880,3	23	0
Direction des communications	1 080,9	20	1
Direction des programmes pédagogiques	681,9	8	0
	6 158,3	91	6
AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET SÉCURITÉ			
Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information	545,1	5	0
Direction de la diffusion des débats	4 113,3	57	29
Direction de la gestion immobilière, des télécommunications	8 680,6	34	1
Direction de l'informatique	4 058,4	45	0
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 397,7	27	0
Direction des ressources humaines	9 260,0	22	0
Direction des ressources matérielles et des restaurants	3 934,7	39	16
Direction de la sécurité	4 169,4	75	13
	36 159,2	304	59
SERVICES STATUTAIRES AUX PARLEMENTAIRES			
	62 073,9		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
	4 388,5		
TOTAL	118 398,0	549	71

* ETC autorisés équivalent à temps complet

ANNEXES

ANNEXES

LES PROJETS DE LOI ADOPTÉS

38^e législature

Projets de loi publics du gouvernement (adoptés)

22	CAT	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal
40	CI	Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives
47	CFP	Loi sur le transfert de valeurs mobilières et l'obtention de titres intermédiés
54	CI	Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives
55	CTE	Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives
60	CI	Loi modifiant la Loi sur la police
61	CTE	Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage
62	CET	Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques
63	CAS	Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne
64	CFP	Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives
68	CAS	Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
69	CI	Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives
70	CAS	Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec
71	CFP	Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général et d'autres dispositions législatives
72	CAPA	Loi sur la protection sanitaire des cultures
73	CFP	Loi sur le courtage immobilier
75	CI	Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives
77	CFP	Loi sur les instruments dérivés
78		Loi n° 2 sur les crédits, 2008-2009
80	CFP	Loi modifiant la Loi sur l'administration financière
81	CAPA	Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec
82	CAT	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale

86	CFP	Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres lois concernant des régimes de retraite du secteur public
87	CET	Loi instituant le fonds du patrimoine minier
88	CE	Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives
93	CAT	Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec
95	CAS	Loi modifiant la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons et la disposition des cadavres
98	CET	Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant principalement les réservistes

Projets de loi publics à l'étape de l'étude détaillée en commission (au moment de la dissolution de la 38^e législature)

7	CI	Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec
23	CAS	Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée
36	CTE	Loi modifiant la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport et d'autres dispositions législatives
37	CFP	Loi donnant suite au discours sur le budget du 24 mai 2007, à la déclaration ministérielle du 1 ^{er} juin 2007 concernant la politique budgétaire 2007-2008 du gouvernement et à certains autres énoncés budgétaires
50	CI	Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines
59	CTE	Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu
65	CFP	Loi d'application de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information
67	CAS	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé
79	CFP	Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives
89	CAS	Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
91	CI	Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires
92	CTE	Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
94	CC	Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec
96	CTE	Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi
99	CI	Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics

ANNEXES

100	CI	Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives
105	CI	Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Projets de loi publics à l'étape de l'adoption du principe (au moment de la dissolution de la 38^e législature)

48		Loi modifiant la Loi sur les cours municipales et d'autres dispositions législatives
53		Loi sur l'Agence de gestion des structures routières du Québec
66		Loi sur le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale
83	CAS	Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants
84	CAS	Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants
85		Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et d'autres dispositions législatives
90		Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le régime de négociation et certaines conditions d'engagement dans le domaine du cinéma
97	CAPA	Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires
101		Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires
104		Loi sur l'Institut national des mines
106		Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle
107		Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance
109		Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
110		Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance

Projets de loi publics au nom des députés à l'étape d'adoption du principe (au moment de la dissolution de la 38^e législature)

190		Loi abrogeant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques
191		Constitution du Québec
192		Loi modifiant le Code du travail
193		Loi modifiant la Loi sur le cinéma
194		Loi sur les détergents sans phosphates
195		Loi sur l'identité québécoise

196	Constitution québécoise
390	Loi modifiant la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public
391	Loi déclarant l'eau patrimoine commun de la nation québécoise
392	Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'assurance maladie
393	Loi sur l'Agence québécoise du cancer
394	Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social
396	Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs
397	Loi modifiant le Code civil en matière d'adoption
398	Loi modifiant la Loi sur les compétences municipales afin de permettre de reporter les augmentations de taxes foncières causées par les variations inégales de valeurs foncières
399	Loi sur la protection des dénonciateurs du secteur public québécois
490	Loi modifiant la Loi sur les impôts
491	Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques afin de réintégrer dans les limites territoriales de ce parc les terres qui en ont été distraites

Projets de loi d'intérêt privé (adoptés)

214	CAT	Loi concernant la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins
215	CAT	Loi concernant la Ville de Sherbrooke
217	CAT	Loi concernant la Ville de Huntingdon
218	CP	Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
219	CFP	Loi concernant Investia Services Financiers inc.

Projets de loi d'intérêt privé à l'étape de l'étude détaillée en commission (au moment de la dissolution de la 38^e législature)

201	CI	Loi sur la Compagnie du cimetière Saint-Charles
205	CAT	Loi concernant la Municipalité de Caplan
216	CAT	Loi modifiant la charte de la Ville de Laval

39^e législature

Projets de loi publics du gouvernement (adoptés)

- | | | |
|----|----|---|
| 1 | CP | Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi |
| 29 | | Loi n°1 sur les crédits, 2009-2010 |

Projets de loi publics à l'étape de l'adoption du principe

- | | | |
|----|-----|---|
| 2 | | Loi donnant suite au discours sur le budget du 24 mai 2007, à la déclaration ministérielle du 1 ^{er} juin 2007 concernant la politique budgétaire 2007-2008 du gouvernement et à certains autres énoncés budgétaires |
| 3 | | Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type |
| 4 | | Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires |
| 6 | CAS | Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés |
| 7 | CAS | Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants |
| 8 | | Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives |
| 10 | | Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec |
| 11 | | Loi modifiant les lois constitutives de Capital régional et coopératif Desjardins, de Fondation et du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) |
| 13 | | Loi sur l'Institut national des mines |
| 14 | | Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux |
| 15 | | Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires |
| 16 | | Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle |
| 17 | | Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives |
| 18 | | Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec |
| 20 | | Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur le ministère de la Justice |
| 21 | | Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines |
| 22 | | Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives |
| 24 | | Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé |

25	CET	Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale
27		Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
28		Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu
30		Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route
34		Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d'imagerie médicale générale

Projets de loi publics au nom des députés à l'étape d'adoption du principe

190		Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs
191		Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général

Projets de loi d'intérêt privé à l'étape de l'étude détaillée en commission

200	CAT	Loi concernant la Ville de Malartic
201	CAT	Loi concernant la Ville de Boucherville
202	CFP	Loi concernant la Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada
203	CC	Loi concernant le Musée national des beaux-arts du Québec et la Fabrique de la paroisse de Saint-Dominique de Québec

LES MANDATS EXERCÉS PAR LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Commission de l'Assemblée nationale

Statuer sur la formation des commissions parlementaires et sur la liste des présidents de séance (39^e législature)

Commission de l'administration publique

Imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics concernant :

- la Vigie relative aux grands projets d'immobilisations du gouvernement : projets de modernisation de centres hospitaliers universitaires de Montréal (rapport du Vérificateur général 2005-2006, tome II, chapitre 7)
- le soutien financier aux entreprises culturelles (Revenu et SODEC) (rapport du Vérificateur général 2007-2008, tome III, chapitre 5)

- l'approvisionnement en équipements et en fournitures de nature médicale (Santé et Services sociaux) (rapport du Vérificateur général 2007-2008, tome III, chapitre 2)
- le rapport spécial du Vérificateur général sur l'utilisation des fonds publics par l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec (Vérificateur général, Conseil exécutif, ex-lieutenant-gouverneur, lieutenant-gouverneur)

Vérification des engagements financiers

Autres mandats :

- Faire toute la lumière sur les circonstances entourant le congédiement de M. Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York
- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (39^e législature)

Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Étude détaillée : 2 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 97, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (39^e législature)

Commission des affaires sociales

Étude détaillée : 5 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 23, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés (39^e législature)

Interpellations :

- L'état du système de santé au Québec
- Les projets d'investissement du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) et de l'Hôtel-Dieu de Québec

Surveillance d'organisme :

- Corporation d'urgences-santé

Étude entreprise à l'initiative de la commission :

- Le phénomène de l'itinérance au Québec (mandat reconduit à la 39^e législature)

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)

Commission de l'aménagement du territoire

Étude détaillée : 3 projets de loi publics, 3 projets de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)

Commission de la culture

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Interpellation :

- La situation de la langue française au Québec

Surveillance d'organismes :

- Office québécois de la langue française
- Commission de toponymie

Étude entreprise à l'initiative de la commission :

- Le doublage des films et des séries télévisées disponibles au Québec

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (39^e législature)

Commission de l'éducation

Étude détaillée : 1 projet de loi public

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)

Commission de l'économie et du travail

Étude détaillée : 2 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultations :

- Consultations particulières sur l'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale (39^e législature)

Surveillance d'organisme :

- Fonds de la recherche en santé du Québec

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)

Commission des finances publiques

Étude détaillée : 8 projets de loi publics, 1 projet de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Interpellations :

- Les lacunes du projet de modernisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- Le financement des PPP dans le contexte de la crise financière mondiale (39^e législature)

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 77, Loi sur les instruments dérivés
- Consultations particulières sur le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes

Autres mandats :

- Élection du vice-président de la commission
- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)
- Poursuite du débat sur le discours du budget
- Audition des membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite sur leurs travaux
- Examen des rapports d'activité du Commissaire au lobbyisme pour les années 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007
- Auditions publiques relatives aux résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec (39^e législature)

Commission des institutions

Étude détaillée : 7 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 99, Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics
- Consultation générale concernant le « Rapport d'évaluation de la Loi portant réforme au Code de procédure civile » et « Les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique-les poursuites-bâillons (SLAPP) »
- Consultations particulières concernant la nature et le contexte de signature du contrat octroyé à Attractions hippiques par le gouvernement du Québec

Interpellations :

- L'état de la sécurité publique au Québec
- L'état de la sécurité publique au Québec (2)
- Les décisions du gouvernement fédéral et leurs effets sur la situation financière du Québec (39^e législature)

Autres mandats :

- Élection à la vice-présidence de la commission
- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)

Commission des transports et de l'environnement

Étude détaillée : 3 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2008-2009

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi

Surveillance d'organisme :

- Société de l'assurance automobile

Autre mandat :

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission (39^e législature)

ANNEXES

ALLOCATIONS ET SOMMES VERSÉES AUX DÉPUTÉS EN 2008-2009

Masse salariale des députés

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	11 568 342 \$
---	---------------

Autres allocations

Allocations de dépenses, de présence et allocations pour des activités politiques	2 824 575 \$
Allocations de transition (comprend les allocations versées lors du départ d'un député)	3 047 919 \$
Déplacement entre la circonscription électorale et l'hôtel du Parlement	1 216 454 \$
Logement à Québec ou en banlieue	1 531 405 \$
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	125 122 \$
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	5 107 614 \$

Autres dépenses

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	12 075 137 \$	7 040 824 \$	19 115 961 \$
Frais de déplacement	325 549 \$	453 167 \$	778 716 \$
Services de recherche des partis politiques			3 014 722 \$

LES MANDATS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Le **secrétaire général** est le premier fonctionnaire de l'Assemblée nationale et le premier conseiller en interprétation de la procédure parlementaire auprès du président et de l'ensemble des députés. Il assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée nationale, administre les affaires courantes et exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale, dont il est le secrétaire.

La **Direction du secrétariat du Bureau et du secrétariat général** voit à l'organisation et au suivi des travaux du Bureau et fournit aux parlementaires les renseignements concernant leurs conditions de travail et les services qui leur sont offerts. Elle assiste également le secrétaire général dans la gestion courante de son bureau, en plus de coordonner et de réaliser des mandats et des projets de nature institutionnelle.

La **Direction des affaires juridiques et législatives** conseille l'Assemblée nationale sur le plan juridique et fournit l'ensemble des services professionnels en matière de rédaction de projets de loi des députés et de projets de loi d'intérêt privé.

Le **Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure** coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur parlementaire et assiste le secrétaire général dans son rôle de conseiller concernant les travaux de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires. Il fournit le savoir-faire professionnel en matière de jurisprudence et fait des études en doctrine.

La **Direction de la Bibliothèque** assure la conservation des documents parlementaires et la gestion des archives, et en facilite le repérage. En plus de veiller à composer une collection répondant aux besoins actuels et à venir, elle offre différents services de référence, de documentation de presse et de recherche aux parlementaires et aux unités administratives de l'Assemblée nationale.

La **Direction du secrétariat de l'Assemblée** assure la préparation, le bon déroulement et le suivi des séances de l'Assemblée nationale. Elle assiste le secrétaire général dans la préparation et la coordination de l'ouverture et de la clôture des sessions.

La **Direction du secrétariat des commissions** assure l'organisation et le fonctionnement des commissions parlementaires en fournissant les services professionnels et administratifs nécessaires à leurs activités.

La **Direction de la traduction et de l'édition des lois** fournit l'ensemble des services professionnels et techniques de traduction, de révision, d'édition et d'impression des textes législatifs et répond aux besoins de traduction des unités administratives.

Le **Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information** planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des directions des secteurs administratifs et informationnels, en plus de fournir l'ensemble des services professionnels et techniques qui y sont associés. Il assiste et conseille le secrétaire général dans son rôle de gestionnaire des affaires administratives ainsi qu'en matière de sécurité de l'information numérique.

La **Direction de la diffusion des débats** gère la télédiffusion des travaux parlementaires, des conférences de presse et de certaines activités spéciales ainsi que l'enregistrement audio à des fins de transcription, de révision, d'édition et de mise en pages du Journal des débats.

La **Direction de la gestion immobilière et des télécommunications** conseille les autorités et procure les services et les biens requis en matière de gestion des immeubles, d'aménagement et de télécommunications.

La **Direction de l'informatique** oriente et conseille le personnel et les autorités et fournit des services en matière de bureautique et d'informatique (logiciels, applications, matériel, formation). Elle assure également la gestion du parc informatique et des réseaux local et étendu.

La **Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification** conseille le personnel et les autorités et fournit des services en matière de gestion financière, de programmation budgétaire et d'opérations comptables. Elle offre également des services d'approvisionnement.

La **Direction des ressources humaines** assume l'ensemble des opérations et des services de soutien et de conseil relatifs à la gestion des ressources humaines des unités administratives et des parlementaires.

La **Direction des ressources matérielles et des restaurants** fournit un soutien aux parlementaires et aux unités administratives, notamment en matière de courrier et de messagerie, d'imprimerie et de reprographie, de fournitures de bureau et de distribution de documents parlementaires. Elle assure aussi les services alimentaires et la gestion des restaurants.

La **Direction de la sécurité** conseille les autorités sur toute mesure de sécurité et assure la protection des personnes et des biens de même que la sécurité des édifices et des locaux de l'Assemblée nationale.

La **Direction générale de l'information et des affaires institutionnelles** planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des Directions des communications, de la diffusion des débats et des programmes pédagogiques. Elle assiste le secrétaire général dans son rôle visant à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale. Elle a aussi coordonné les activités planifiées à l'occasion des célébrations du 400^e anniversaire de Québec.

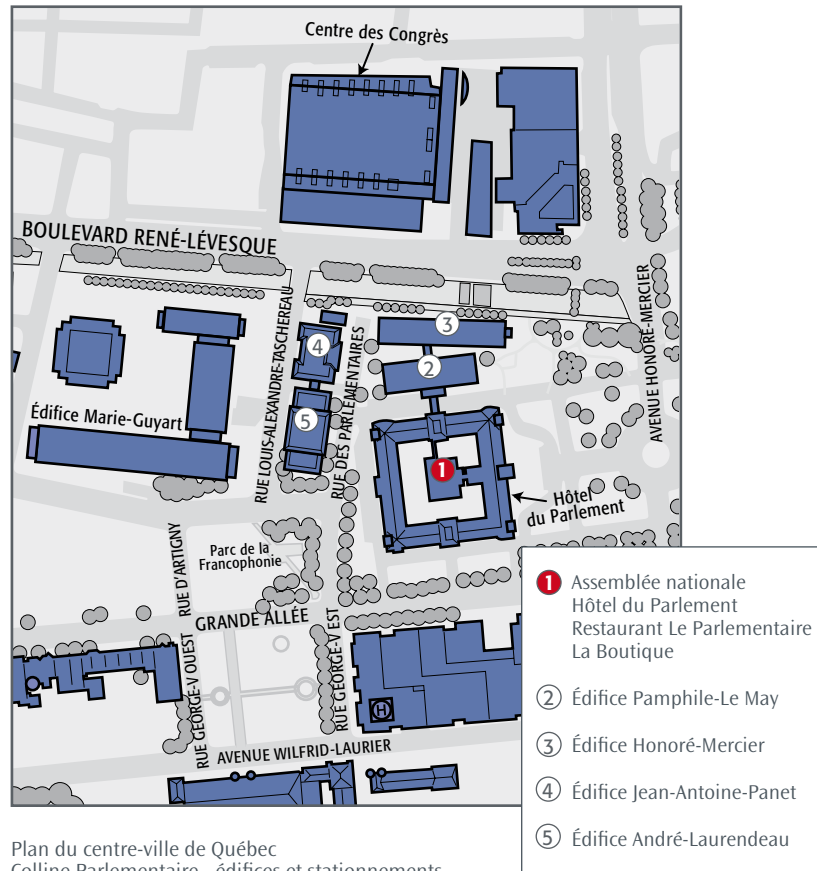
La **Direction des communications** favorise le rayonnement de l'Assemblée nationale en faisant connaître son rôle démocratique auprès de la population. En plus d'être responsable des communications et des relations publiques de l'institution, elle offre des services de graphisme et d'édition, de rédaction et de révision ainsi qu'un service d'information aux médias.

La **Direction des programmes pédagogiques** conçoit, élabore et réalise des activités à caractère pédagogique destinées à certains publics cibles et fournit un soutien professionnel et technique à l'occasion de simulations parlementaires.

La **Direction des relations interparlementaires et internationales** conseille les autorités en matière de relations interparlementaires et internationales et coordonne les activités de l'Assemblée nationale dans ce domaine.

La **Direction du protocole et de l'accueil** assure la coordination des accueils protocolaires et des cérémonies à l'Assemblée nationale et assume la responsabilité des services d'accueil et de renseignements ainsi que des visites guidées.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Plan du centre-ville de Québec
Colline Parlementaire - édifices et stationnements

ASSEMBLÉE NATIONALE

Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Renseignements généraux
Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (1 866 337-8837)
Télécopieur : 418 641-2638
www.assnat.qc.ca

VISITES GUIDÉES

Horaire régulier
Lundi au vendredi, 9 h à 16 h 30

Horaire d'été
24 juin au 7 septembre :
Lundi au vendredi, 9 h à 16 h 30
Samedi et dimanche, 24 juin et 1^{er} juillet et
7 septembre, 10 h à 16 h 30

Les groupes de plus de 10 personnes sont priés de réserver.

VISITES GUIDÉES EXTÉRIEURES

24 juin au 7 septembre :
Lundi au dimanche, 10 h à 15 h 30

Renseignements
Téléphone : 418 643-7239
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : accueil@assnat.qc.ca

RESTAURANT LE PARLEMENTAIRE

Lundi au vendredi, 8 h à 14 h 30

Réervations
Téléphone : 418 643-6640
Télécopieur : 418 643-6378

LA BOUTIQUE

Horaire régulier
Lundi au vendredi, 8 h 30 à 17 h

Horaire d'été
24 juin au 7 septembre :
Lundi au vendredi, 9 h à 5 h
Samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Renseignements
Téléphone : 418 643-8785
Télécopieur : 418 528-6022
Courriel : laboutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

Division de la reprographie et de l'imprimerie
Juin 2009



Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Québec (Québec) G1A 1A3
www.assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca
1 866 DÉPUTÉS